



**ARTS ET VIE**  
Luck Mervil,  
homme de causes B 1

**LE MONDE**  
200 000 Israéliens contre  
un retrait de Gaza A 13



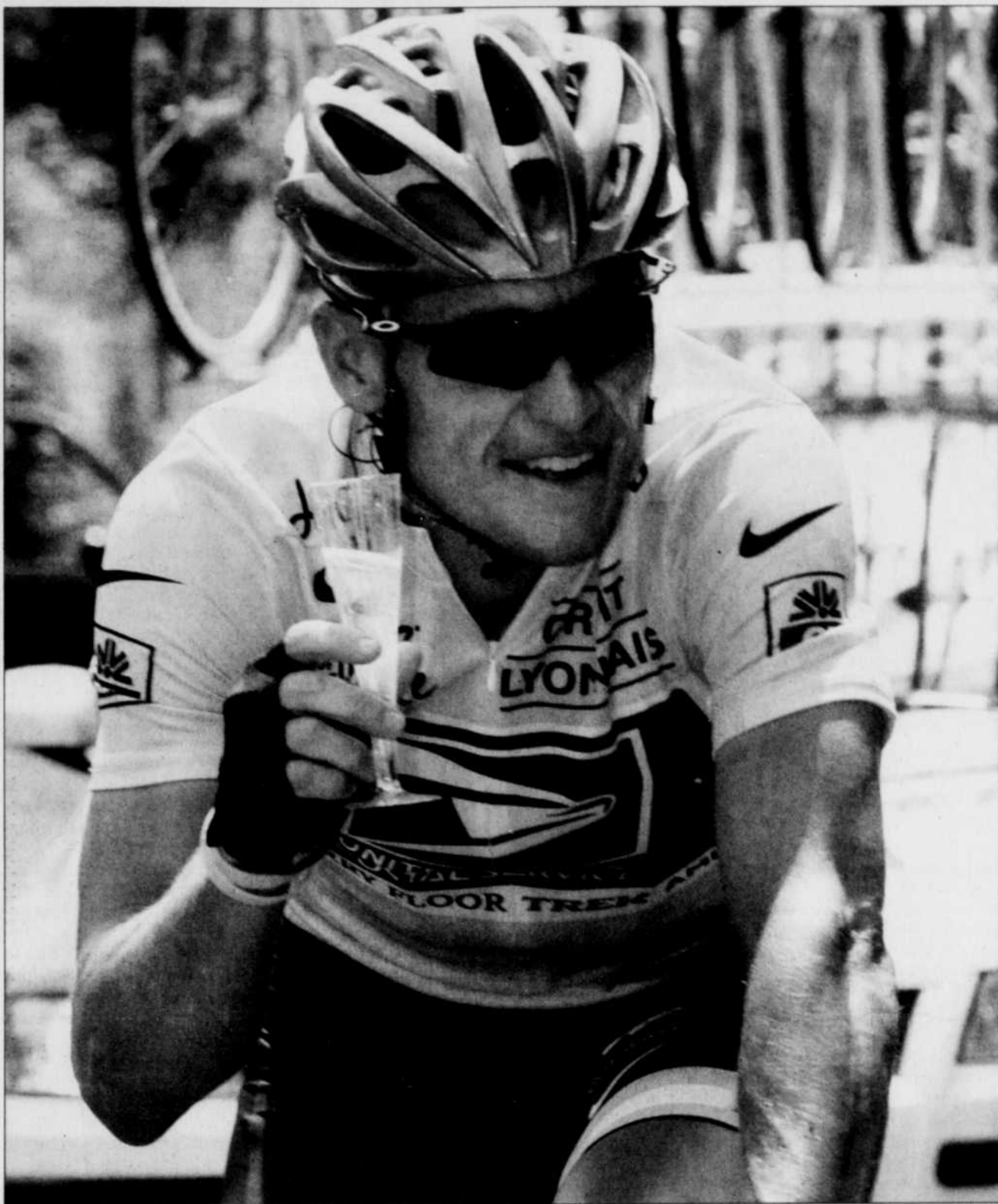
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE LUNDI 26 JUILLET 2004

Champagne pour le plus grand!



Personne n'avait encore inscrit six fois son nom au palmarès du Tour de France. L'Américain Lance Armstrong y a remédié hier en remportant son sixième Tour consécutif au terme de la 20<sup>e</sup> et dernière étape, entre Montreuil et Paris. Le Texan de 32 ans compte désormais un succès de plus que les quintuples vainqueurs Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Bernard Hinault et Miguel Indurain. Voir textes en S 10 et S 11.

**BILAN JUDICIAIRE  
DU SOMMET DES AMÉRIQUES**

## 469 coffrés, 357 accusés, 270 coupables

...et seulement cinq manifestants  
condamnés à la prison

RICHARD HÉNAULT  
RHenaull@lesoleil.com

■ Plus de trois ans après le Sommet des Amériques, l'heure est aux bilans sur le plan judiciaire et force est d'admettre que le travail n'y a pas été vain. Huit manifestants sur 10 qui ont été traduits devant les tribunaux ont en effet été déclarés coupables ou ont eux-mêmes plaidé coupable.

Cette semaine, les deux derniers accusés dont on n'a pas perdu la trace ont plaidé coupable et, comme plusieurs autres, ils ont obtenu une absolution. Par contre, 18 accusés restent introuvables. Un mandat d'arrestation a été lancé contre eux sans grand espoir de les retracer un jour.

Au total, les policiers de la Gendarmerie royale, de la Sûreté du Québec ainsi que des sûretés municipales de Québec et de Sainte-Foy qui étaient de faction au Sommet d'avril 2001 ont procédé à 469 arrestations. On n'a toutefois porté des accusations criminelles que contre 357 personnes. Les autres ont simplement reçu un billet d'infraction aux règlements municipaux.

Sur les 343 dossiers traités en chambre criminelle, on dénombre 53 acquittements et 270 déclarations de culpabilité à la suite d'un procès ou d'un aveu de culpabilité. Deux des verdicts font toujours l'objet d'un appel.

**Probation  
ou amende  
pour la  
plupart des  
inculpés**

Le ministère public a par ailleurs abandonné les procédures contre 18 accusés. D'après les statistiques compilées par la SQ, donc, 80% des individus traduits en Cour ont été déclarés coupables ou ont plaidé coupable, et 20% ont été acquittés ou

ont bénéficié d'un arrêt des procédures. Cinq accusés avaient choisi d'être jugés par un jury. Trois ont été déclarés coupables et deux ont été acquittés au cours de trois procès beaucoup plus longs et beaucoup plus onéreux.

**SOUPIR DE SOULAGEMENT**

Il y a un an et demi, quand la moitié des dossiers avaient été classés, le monde judiciaire a frémi quelque peu lorsque pas moins de 70 accusés ont

Voir **SOMMET** en A 2 >

À LIRE AUSSI :

■ **Aucun policier blâmé** Page A 3

GRAND-MESSE DÉMOCRATE DE BOSTON

## Le congrès de la confiance retrouvée

PASCAL RICHE  
© Libération

BOSTON — Les 100 000 ballons bleus, rouges et blancs ont été gonflés et nichés au plafond du FleetCenter, prêts à pleuvoir. Comme eux, les 35 000 démocrates qui se retrouvent cette semaine à Boston sont regonflés à bloc.

Après avoir été assommés par la victoire controversée de Bush en 2000, inhibés par le 11 septembre et les deux guerres qui ont suivi, démoralisés par leur défaite aux élections législatives en 2002, ils ont repris du poil de la bête et entendent le montrer. Leur congrès, qui s'ouvre aujourd'hui dans une ville transformée en forte-

resse et qui s'achèvera jeudi soir par le discours de John Kerry, est l'occasion d'afficher leur unité.

Décidés à masquer leur disputes internes (sur le commerce, la défense, l'immigration, sur la couverture médicale universelle) ils s'apprentent à

Voir **CONGRÈS** en A 2 >



Deux membres du SWAT devant le FleetCenter transformé en forteresse. REUTERS

## Le calme après la tempête tropicale et le chaos

Des militaires de Valcartier rentrent d'une mission en Haïti

ANNIE LAFRANCE  
Alafrance@lesoleil.com

C'est à bord de quatre hélicoptères Griffon que 16 militaires de Valcartier sont arrivés à Québec, hier après-midi, après quatre mois passés en Haïti. Un retour d'autant plus attendu par les proches puisque la mission a été confrontée au chaos politique et à la tempête tropicale.

Ce qui devait initialement être un travail d'assistance aux troupes internationales et de transport de marchandises s'est rapidement transformé en opérations de sauvetage et de maintien de l'ordre. Des tâches multiples auxquelles les militaires étaient prêts à faire face.

« C'était le chaos politique en Haïti



Le soldat Keven Beaudry a été aidé par ses enfants, Elysa, Steven et Matheu, pour transporter ses bagages.

lorsque nous sommes arrivés. Même si on était là en assistance, on a dû y

faire face. Le plus grand danger potentiel provenait de la foule. On ne sa-

vait pas comment elle allait réagir à une présence militaire», explique le lieutenant-colonel Pierre St-Cyr.

L'opération Halo ne devait pas se trouver en milieu hostile. Mais lors d'une insurrection civile, l'hostilité peut surgir à tout moment. « Nous n'avons pas été des cibles, même si des armes ont été pointées vers nous à certaines occasions. Il fallait être doublement vigilants et éviter les confrontations», ajoute M. St-Cyr.

Puis, l'escadron d'hélicoptères a participé au sauvetage de plusieurs Haïtiens durant la tempête tropicale

Voir **VALCARTIER** en A 2 >

À LIRE AUSSI :

■ **Projets afghans complétés** Page A 11

### SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 14
Agenda	B 6	Le monde	A 13
Arts et vie	B 1	Petites annonces	S 16
Automobile	C 7	Québec / Canada	A 10
Bridge	S 19	Sports	S 1
Capitale et régions	A 7	Statistiques	S 12
Décès	C 11	Supermarché/auto	C 10
Divertissements	B 7	Télévision	B 2

### LA MÉTÉO

Maximum 26, minimum 14

Généralement ensoleillé avec vents légers. Détails page S20.

**Précipitations (avant hier)**

Ce mois-ci : 144,4 mm / An dernier : 91,2 mm  
Cet été : 384,4 mm / Lété dernier : 259,5 mm

QUÉBEC,  
108<sup>e</sup> ANNÉE, N° 206  
FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTRÉAL,  
OTTAWA 87¢  
PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES 6 27657 00071 1



6 MURANO SE 2004 NEUFS (couleurs au choix)



**EINSTEIN NISSAN**

Un service  
Michel Potvin

5250, RUE JOHN-MOLSON, HENRI-IV, SORTIE 140 • 650-5353 • www.einsteinnissan.com

**DEMAIN**  
dans LE SOLEIL



**Québec-Elmira.** Les Capitales amorcent ce soir une série de trois matchs à domicile contre les Pioneers d'Elmira après avoir remporté trois de leurs quatre dernières rencontres aux dépens de New Haven. Paul Jacinto sera au monticule pour la troupe de Darren Bush.  
*Dans le cahier Sports*

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE ?**  
**CONTACTEZ-NOUS**

Vous avez été témoin d'un événement, avez observé des faits qui soulèvent des questions, avez des idées de reportages, d'enquêtes ou de dossiers qui pourraient être réalisés par un journaliste ?  
**Téléphonez-nous :** (418) 686-3394  
**Télécopiez-nous :** (418) 686-3374  
**Écrivez-nous :** redaction@lesoleil.com  
ou à : Nouvelles LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6

**POUR NOUS JOINDRE**

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

**LE SOLEIL**

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

**LES SUITES**



La GRC, la SQ et les policiers municipaux ont appréhendé 469 personnes pendant le Sommet d'avril 2001.

**SOMMET**

Suite de la Une

choisi d'être jugés par un jury. On imagine l'encombrement...

S'il avaient maintenu leur décision, il aurait fallu instruire au moins une quinzaine de ces lourdes procédures et on n'en aurait probablement pas encore fini avec les dossiers. Heureusement, ils ont fait un nouveau choix pour régler l'affaire devant un juge seul de la Cour du Québec.

Quoi qu'il en soit, la durée de l'ensemble des procédures a été beaucoup plus longue que ce qu'on avait prévu au départ. On s'attendait en effet à ce que le dossier du Sommet des Amériques soit clos dès 2003.

Les accusations auxquelles les manifestants ont fait face correspondaient à une dizaine d'articles de gravité variable du Code criminel : troubler la paix, entrave, attroupement illégal, participation à une émeute, méfait, voies de fait sur un agent de la paix, voies de fait armées, possession d'arme, possession d'explosif et vol. La plupart des inculpés ont été condamnés à une ordonnance de probation ou à des amendes pouvant aller jusqu'à 500 \$.

D'autres ont obtenu des sursis de sentence, des absolutions inconditionnelles ou conditionnelles au versement d'un don. Cinq individus seulement ont été éclopés de peines d'emprisonnement de deux ou trois mois. Ils avaient auparavant été reconnus coupables d'avoir lancé des cocktails Molotov, a expliqué le procureur de la Couronne actuellement responsable du dossier du Sommet, M<sup>e</sup> Michel Grenier.

**DÉLAIS DÉRAISONNABLES**

Quant aux 18 abandons de procédures, on les a consentis à cause de délais déraisonnables, c'est-à-dire que la poursuite n'a pas été en mesure d'instruire les causes suffisamment vite après le Sommet. Le premier à bénéficier

de cette mesure a été l'activiste Jaggi Singh.

Selon M<sup>e</sup> Grenier, on a agi ainsi parce Singh avait été un des seuls à se présenter en Cour chaque fois que c'était requis. Le ministère public, sachant quelle allait être la décision du juge, n'a donc pas insisté.

Les autres abandons ont suivi. Par contre, le ministère public a fermement refusé d'abandonner les procédures contre les individus eux-mêmes responsables du long délai avant que leur procès soit instruit.

Qui étaient les accusés ? Au fil des différentes procédures, procureurs et policiers ont noté que, souvent, ils ne faisaient pas vraiment partie de l'émeute ou, du moins, ils ne voulaient pas y participer.

D'autres se trouvaient simplement au mauvais endroit au mauvais moment. Un certain nombre se joignaient à l'émeute sous l'effet d'entraînement ou à cause de leur état d'ébriété.

Enfin, d'autres ont été arrêtés parce qu'ils n'ont pas obtempéré aux ordres de dispersion. Plusieurs jeunes provenaient de « bonnes familles », étaient aux études et n'avaient pas d'antécédents judiciaires jusque-là.

Au volet criminel, il faut ajouter les poursuites civiles intentées à la suite de blessures ou d'inconvénients subis lors du Sommet. Outre des recours collectifs que des citoyens avaient demandé d'exercer pour les troubles et inconvénients, il faut ajouter entre autres la poursuite d'un jeune homme qui a perdu l'usage d'un œil après avoir été atteint par une grenade lacrymogène, et celle d'un second qui a subi une fracture du larynx en recevant une balle de caoutchouc. Le premier réclame 362 000 \$, et le second, 557 000 \$.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a déjà versé près de 1 million \$ à des individus et à des entreprises directement touchés par les mesures de sécurité mises en place au cours du Sommet.

**CONGRÈS**

Suite de la Une

acclamer d'une seule voix leur héros, Kerry. La confiance revient au galop.

En mai, seulement 50 % des démocrates pariaient sur sa victoire, selon le Pew Center. Ils étaient 57 % en juin, et sont 66 % aujourd'hui.

Et hier, dans le magazine *Time*, on pouvait lire que le politicien démocrate récolte 46 % des intentions de vote aux États-Unis contre 43 % pour Bush et 5 % pour le candidat indépendant, Ralph Nader. La chasse aux États indécis s'ouvre cependant avec un léger avantage pour le président Bush : selon un décompte de l'Associated Press, sur les 538 grands électeurs américains qui choisiront le prochain président, 217 lui seraient déjà acquis contre seulement 193 pour son rival démocrate, John Kerry.

Avec le congrès de Boston, les choses sérieuses commencent pour John Kerry. Certes, les congrès politiques américains ne sont plus que de grands shows médiatiques, réglés comme du papier à musique. Mais leur enjeu n'est pas pour autant mince : c'est souvent l'occasion pour les Américains de découvrir les candidats, du moins ceux qui ne sont pas déjà à la Maison-Blanche. Aujourd'hui encore, les deux tiers des Américains affirment ne pas savoir quelles sont les idées de John Kerry. Le sénateur doit s'efforcer de modifier cette situation, et de convaincre qu'il est capable de présider le pays pendant quatre ans, dans le contexte de l'après 11 septembre.

Bill Richardson, gouverneur du Nouveau-Mexique et organisateur du congrès, reconnaît que jusque-là, l'élection de 2004 se présente surtout comme un référendum, pour ou contre Bush. « C'est cela qu'il faut en partie modifier cette semaine, pour que des gens ne viennent pas seulement vers nous en réaction contre Bush, mais aussi en étant attirés par nos candidats et notre programme », explique-t-il à *Libération*, lors d'une des réceptions organisées en marge du congrès.

Selon Richardson, la politique étrangère sera pour la première fois centrale dans le message envoyé : « elle sera aussi importante que l'économie : nous voulons une nation plus forte à l'intérieur, et respectée à l'extérieur ».

Un peu plus loin dans la salle, le militant noir Jesse Jackson confirme : « Kerry doit envoyer un message très clair à la fois sur l'économie et la politique étrangère, pour dénoncer le désastre des quatre années Bush ». Les militants, eux, espèrent surtout que l'on verra enfin à Boston « le vrai John Kerry », et non ce candidat si difficile à cerner, que *The Economist* compare cette semaine sur sa couverture à un « robot » entièrement fabriqué.

Une armée de rédacteurs a peaufiné le discours de Kerry, cherchant les symboles, les images qui iront droit au cœur des Américains. En attendant le candidat (qui débarque mercredi), la scène sera occupée par quelques poids lourds du parti (Bill et Hillary Clinton, Jimmy Carter, Al Gore...) mais aussi quelques stars montantes. Le « keynote speaker » est ainsi Barack Obama, le populaire et jeune candidat noir au Sénat, dans l'Illinois. Autre orateur très attendu : Ronald Reagan fils. Le descendant de l'ancien président doit parler de la recherche sur les « cellules souches », un domaine très prometteur pour la médecine (notamment pour soigner la maladie d'Alzheimer, qui a tué son père), mais que bloque Bush pour des raisons religieuses.

Il y a en outre à Boston le « in » (le congrès proprement dit) et le « off » : plusieurs centaines de réceptions, colloques, concerts et autres événements organisés par une kyrielle d'associations de gauche, pas toujours liées au parti démocrate. Les cafés et les restaurants sont pris d'assaut.

**HAUTE SÉCURITÉ**

Mais l'ambiance festive est un peu gâchée par le climat ultra-sécuritaire imposé par la présence massive de policiers et d'hélicoptères. « Des informations crédibles indiquent qu'Al-Qaida élabore des plans pour lancer une attaque à grande échelle contre les États-Unis en vue de perturber notre processus démocratique », a récemment déclaré le responsable de la Sécurité du territoire, Tom Ridge, lors d'une conférence de presse à Boston.

Le FleetCenter, où se tient la conférence, ressemble à une prison de haute sécurité. Plusieurs stations de métro ont été fermées et l'après-midi, les principales artères de la ville seront bloquées. Les navires transportant du gaz liquide ont été invités à éviter le port de Boston pendant la semaine.



Kerry se préparant pour le lancer protocolaire au match Red Sox-Yankees hier soir.

**VALCARTIER**

Suite de la Une



Le groupe rentré hier de mission.

survenue en mai. À bord des CH-146 Griffon, les militaires ont effectué des centaines de transports de matériel médical, de même que l'évacuation des blessés. « Cette

fois, le danger était d'un tout autre ordre, ajoute M. St-Cyr. Les risques d'infections et de maladies s'ajoutaient aux difficiles conditions sanitaires. » Il calcule plus de 1600 heures de vol en hélicoptère durant les quatre mois de mission.

Depuis que les Nations unies ont pris la relève des Américains en Haïti, le besoin de militaires canadiens est moins criant. La situation politique, et surtout hygiénique, se résorbe tranquillement. Mais la reconstruction du pays n'est pas pour demain.

Dix militaires de Valcartier sont toujours en Haïti afin de compléter les tâches d'évacuation médicale. Ils seront de retour au pays la semaine prochaine. À eux s'ajouteront dans les prochains jours une centaine de policiers canadiens qui s'apprennent à se rendre en Haïti pour transmettre leur savoir-faire aux autorités haïtiennes.

Quant à la situation médicale, les risques de maladies et d'infections sont toujours présents, soutient le lieutenant-colonel St-Cyr. Certains villages doivent être entièrement reconstruits, alors que des populations manquent encore de denrées.

Au terme d'un voyage de quatre jours en hélicoptère entre Haïti et Québec, les militaires ont été accueillis par leur famille sur la base militaire de Valcartier. « C'est papa ! » s'est écriée une jeune fille à l'œil vif, qui a reconnu son père dans le deuxième hélicoptère. Ne pouvant attendre que leur père passe les barrières de sécurité, les trois enfants de Keven Beaudry, ont couru à sa rencontre. Ils ne voulaient pas manquer une minute de plus avec lui.

Cliquez sur :  
**plus de Soleil dans Cyberpresse**  
cyberpresse.ca/soleil

**7 JOURS** (le forfait parfait)  
**VÉHICULES**  
Les petites annonces du Soleil  
**844-4444**

---

**LOTO QUÉBEC**

**Résultats**  
Tirage du 2004-07-24

6/6	0	4 203 448,00 \$
5/6+	3	100 082,00 \$
5/6	224	1 107,20 \$
4/6	9 839	47,70 \$
3/6	162 452	10,00 \$
2/6+	89 586	5,00 \$

Complémentaire: (35)  
Ventes totales: 15 519 412 \$  
Prochain gros lot (appr.): 9 000 000 \$

---

**649** PROGRAMME GROS LOT LE 28 JUILLET 2004 **9 000 000 \$**

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	1	50 000,00 \$
5/6	20	500,00 \$
4/6	1 142	50,00 \$
3/6	20 294	5,00 \$

Complémentaire: (07)  
Ventes totales: 472 932,00 \$

---

**Extra** Tirage du 2004-07-24 **Extra** Tirage du 2004-07-25 **Extra** Tirage du 2004-07-25

NUMÉRO 005838 NUMÉRO 661683 NUMÉRO 3 968 NUMÉRO 4 1929

---

**PANEO** Tirage du 2004-07-25

03	05	15	19	22	23	26	30	31	37
40	43	48	49	50	53	55	61	64	66

Les modalités d'encassement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ, verser cette somme et la somme officielle de L-3, cette dernière à convenir.

**RINFRET VOLKSWAGEN**

• LÉVIS •

La Golf CL 2004 à partir de **257\$**  
par mois / location 48 mois

La Golf GLS 2004 à partir de **354\$**  
par mois / location 48 mois

**0\$ ACOMPTE** En location

TPS incluse TVQ incluse SANS SURPRISE Transport et préparation inclus

**GARANTIE**  
pare-chocs à pare-chocs de quatre ans ou 80 000 km\* et par une garantie limitée sur le groupe motopropulseur de cinq ans ou 100 000 km\*. Alors, n'attendez pas pour vous rendre chez votre concessionnaire Volkswagen, car cette offre est trop belle pour durer.

5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis  
www.rinfretvw.com  
**(418) 833-2133**

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Remise de 750 \$ pour nouveaux diplômés collégiaux et universitaires. Certaines conditions s'appliquent. \*Les offres s'appliquent aux Golf CL 2004 et Jetta GLS 2004 berline, de base, 5 vitesses, neuves, en stock. Photos à titre indicatif. Dépôt de sécurité. Tous les détails chez votre concessionnaire.

# ACTUALITÉS

ACQUITTEMENT EN IRAN

## La famille de Zahra Kazemi porte le verdict en appel

Stéphane Hachemi s'est dit hier honteux de l'attitude molle du gouvernement canadien

JIM BROWN  
Presse canadienne

OTTAWA — Le fils de Zahra Kazemi, Stéphane Hachemi, a déclaré qu'il avait honte de l'attitude plutôt molle du gouvernement fédéral dans l'affaire de la mort de la photjournaliste de Montréal.

Les avocats de la famille, sous la houlette de la lauréate du Prix Nobel de la paix Shirin Ebadi, ont par ailleurs fait savoir hier qu'ils allaient en appeler du verdict rendu samedi.

En entrevue hier au réseau anglais CBC Newsworld, un jour après l'acquiescement en Iran du seul accusé dans le procès pour le meurtre de sa mère, M. Hachemi a exprimé sa frustration à l'endroit des gouvernements iranien et canadien.

Selon lui, le verdict constitue clairement une tentative de « camoufler » et les avocats de la famille doivent de toute évidence protester et en appeler. Entre-temps, Ottawa tente de faire pression sur Téhéran.

« Ils ont l'air fou maintenant, a lancé M. Hachemi à propos des efforts des autorités canadiennes. Je suis fier d'être Canadien, mais j'ai honte de la position de notre gouvernement. »

En entrevue à Radio-Canada, le fils de la victime a aussi affirmé qu'« au lieu de diriger mes efforts vers les coupables et les meurtriers », il avait dû « diriger ses efforts vers le gouvernement fédéral ».

### PETTIGREW INSATISFAIT

Le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, s'est pour sa part dit « insatisfait » par le verdict.

« Ce procès n'a répondu aucunement

aux vraies questions concernant la façon dont M<sup>me</sup> Kazemi est décédée et n'a pas permis d'amener les auteurs de son assassinat en justice. La longueur du processus et l'absence totale d'une résolution ne peuvent qu'être source de frustration et de douleur pour sa famille », a affirmé le ministre par voie de communiqué, hier.

« Le gouvernement du Canada continue d'insister pour que justice soit faite. Ce processus doit être à la fois transparent et crédible », a ajouté M. Pettigrew, qui « exhorte l'Iran à assumer ses responsabilités et à faire la lumière sur cette affaire. »

Inculpé pour meurtre « semi-prémédité », l'agent spécialisé en contre-espionnage Mohammed Reza Aghdam Ahmadi a été acquitté, faute de preuves, par un tribunal de Téhéran samedi. La Cour ne s'est réunie que trois fois pour juger l'accusé, seule personne inculpée pour la mort de Zahra Kazemi.

La photographe de presse canadienne d'origine iranienne est morte en prison le 10 juillet 2003 après avoir été arrêtée pour avoir pris des clichés de l'extérieur d'une prison de Téhéran au cours d'une manifestation d'étudiants contre le gouvernement.

Les autorités iraniennes avaient d'abord prétendu que la femme de 54 ans était morte d'un infarctus, mais un comité présidentiel avait par la suite divulgué qu'elle avait péri d'une fracture du crâne et d'une hémorragie cérébrale causée par un coup sur la tête.

### DÉCLARATION IRANIENNE

Hier, les autorités iraniennes ont fait une déclaration selon laquelle elles étaient d'accord avec le verdict rendu la veille.

« Depuis le début, le gouvernement iranien croyait en l'innocence de l'accusé et la Cour est arrivée à la même conclusion », a dit le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Hamid Reza Asefi.

Les autorités canadiennes n'étaient pas en mesure de dire si leurs homologues à Téhéran prévoyaient poursuivre l'enquête ou mettre en accusation d'autres personnes.

Stéphane Hachemi fait pression sur Ottawa pour que l'affaire soit déferée à Cour internationale de justice à La Haye, aux Pays-Bas. Des responsables fédéraux ont reconnu qu'il s'agissait d'une possibilité, mais qu'ils étudiaient aussi d'autres voies diplomatiques afin de faire pression sur l'Iran.



À la suite des affrontements costauds qui se sont produits lors du Sommet des Amériques entre manifestants et policiers, 20 plaintes ont été déposées contre des agents.

SOMMET DES AMÉRIQUES

## L'usage des balles de caoutchouc reste sous examen

Aucun policier n'a été blâmé pour son travail au cours des affrontements d'avril 2001

GUY BENJAMIN  
Gbenjamin@lesoleil.com

■ L'utilisation par les policiers de balles de caoutchouc lors du Sommet des Amériques tenu à Québec en 2001 fait toujours l'objet d'une étude par le bureau du commissaire à la déontologie policière.

Les interventions policières ont donné lieu à seulement 20 plaintes de la part des manifestants. Aucun policier n'a été blâmé pour son travail lors de cette fin de semaine mémorable.

Le travail d'agents de la Sûreté du Québec a donné lieu à 18 plaintes auprès du commissaire à la déontologie, alors que deux manifestants se sont adressés à la commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada.

La plainte concernant l'utilisation de projectiles de caoutchouc est la seule à ne pas avoir connu son dénouement. Des experts de l'École nationale de police de Nicolet sont à

préparer un dossier sur l'utilisation des balles de caoutchouc, explique M<sup>e</sup> Réjean Gauthier.

### QUESTIONS EN CAUSE

Des spécialistes en balistique et en intervention policière, notamment, se penchent sur l'utilisation des balles de caoutchouc, de préciser le porte-parole du commissaire à la déontologie. Il existe plusieurs types de balles de caoutchouc.

Était-il nécessaire d'abord de recourir à ce moyen pour éloigner les manifestants ? Les policiers auraient-ils pu utiliser un type de balles moins dommageables mais tout aussi efficaces ?

Des questions auxquelles le commissaire à la déontologie attend les réponses des spécialistes avant de décider de l'issue du dernier dossier, de dire M<sup>e</sup> Gauthier. Le commissaire à la déontologie préconise toujours l'intervention la moins dommageable possible, de dire le porte-parole. Selon les chiffres publiés peu après le Sommet, les policiers de la GRC auraient tiré 500 balles de caoutchouc, contre environ 350 par les agents de la SQ.

Le commissaire à la déontologie reçoit les plaintes, les analyse, puis décide si les preuves sont suffisantes pour se présenter devant le comité de déontologie, qui, lui, tient le procès du policier concerné. Sur les 18 plaintes contre les policiers de juridiction provinciale, seulement deux ont atteint l'étape du comité de déontologie. Dans les deux cas, les policiers ont été blanchis.

### BLÂME À LA GRC

Du côté fédéral, les deux plaintes officielles contre des policiers de la GRC n'ont pas donné lieu à des blâmes, précise James Lévesque, porte-parole de la commission d'examen des plaintes.

C'est plutôt l'ensemble de la GRC qui a été blâmé par la présidente de la commission des plaintes du public. Dans un rapport dont les médias ont déjà fait grand état en février dernier, Shirley Heafy a fustigé la GRC pour avoir utilisé une force excessive.

Selon M<sup>me</sup> Heafy, la GRC a violé ses propres règles sur le dispersionnement des foules, et n'a pas tenu compte de la situation d'urgence.



Stéphane Hachemi

### Un plaisancier fuit les lieux d'un accident

■ Le conducteur d'un bateau de plaisance a quitté les lieux d'un accident où il venait de percuter une autre embarcation dont quatre passagers ont été blessés, hier à Sorel. Le bateau s'est engagé à haute vitesse dans le chenal Le Moine, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, et il est passé par-dessus la seconde embarcation, effectuant un vol plané. Quatre des cinq passagers du bateau qui a été percuté ont été blessés et transportés d'urgence à l'hôpital de Sorel-Tracy. L'un d'eux, un homme de 33 ans de Varennes, a subi de très graves blessures à la tête qui ont nécessité son transfert à l'hôpital Charles-Lemoyne. La Sûreté du Québec a lancé un avis de recherche pour retrouver le bateau fuyard, long d'une dizaine de mètres. De couleur blanche, l'embarcation de type « cruiser » aurait été endommagée sous la coque à

l'impact. Elle serait pilotée par un homme d'une cinquantaine d'années, aux cheveux bruns courts. Il semble que trois autres passagers se soient trouvés à bord. (PC)

### Deux morts sur les routes en fin de semaine

■ La route a fait au moins deux victimes en fin de semaine au Québec. En Abitibi, un automobiliste de 56 ans a perdu la vie, samedi, lorsque sa voiture est entrée en collision avec un camion sur la route 391, à Rouyn-Noranda. Dans les Cantons-de-l'Est, une conductrice de 76 ans est morte, samedi, après s'être endormie au volant. Sa voiture a quitté la route et frappé un ponceau au centre de l'autoroute 55 Nord, près de Sainte-Catherine-de-Hatley. Selon les ambulanciers qui l'ont secourue, elle ne portait pas sa ceinture de sécurité. (PC)

En location

Un petit engin de liberté

**139\$** / mois

Aveo<sup>s</sup> 2004

**TOUT LE MONDE GAGNE**

1 000\$ MINIMUM...  
JUSQU'À 10 000\$  
DU MÊME VOTRE VÉHICULE

**0% A L'ACHAT**  
JUSQU'À 60 MOIS

**199\$** / mois

Comptant	Mensualité*
0\$	199\$
1000\$	178\$
2000\$	156\$

**MARLIN**

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

Cavalier 2004

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy  
(Québec) **688-1212**

Photos à titre indicatif

## La récolte de Bové



Quelque 1500 militants qui s'opposent à l'utilisation des OGM (organismes génétiquement modifiés) ont manifesté hier à Levignac, près de Toulouse en France en compagnie de José Bové. Au nom de la « désobéissance civile », les faucheurs volontaires ont arraché des plants de maïs transgénique dans les champs où ces techniques de culture controversées sont utilisées. (Reuters)

## Enfanter... sans être né

Le développement de l'industrie de la procréation n'a pas fini de créer de nouveaux enjeux

MONTREAL (PC) — Depuis la naissance du premier bébé-éprouvette en 1978, l'idée que l'on se fait de la naissance, celle d'un poupon rose issu de la rencontre spontanée et naturelle entre un ovule et un spermatozoïde, a été chambardée.

« Demain, rien n'empêchera d'enfanter sans être né, d'être grand-mère avant même d'avoir été mère. Qui sait ce que voudra dire « maman » demain ? »

Pour certains, la procréation assistée est l'apanage d'une minorité fortunée, bien marginale dans une mer de plus de 6 milliards d'humains aux prises avec la surpopulation. Pourtant, les techniques de reproduction humaine régissent bien plus que le sort d'une poignée d'individus. On estime aujourd'hui que pas moins de 400 000 humains issus de la procréation assistée naissent chaque année dans le monde. Propulsée à son zénith par l'infertilité croissante qui frappe la population occidentale, l'industrie de la procréation, aux États-Unis seulement, rapporte une manne de près de 2 milliards \$ par an.

De techniques autrefois destinées à pallier l'infertilité d'un homme ou d'une femme, plusieurs des méthodes de procréation assistée ont déjà sauté la barrière du couple ou relèvent davantage de la « médecine du désir » que de la stricte reproduction, estime M<sup>re</sup> Jean-Louis Baudoïn, expert en reproduction assistée et juge à la Cour d'appel.

### DEUX MÈRES GÉNÉTIQUES

Pour éviter certaines maladies génétiques transmises par la mère, on peut par exemple remplacer le noyau de l'ovule maternel par celui d'un autre ovule, dépourvu de la tare génétique qu'on cherche à éviter. Produit de deux ovules, l'enfant à naître est donc issu... de deux mères génétiques.

« Laquelle est la bonne ? » Cette technique est très contestée, car elle est à deux pas du clonage », explique la spécialiste en bioéthique Bartha Maria Knoppers, chercheuse au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal et présidente du Comité international d'éthique de l'Organisation du génome humain (HUGO). « C'est sans parler de l'amélioration récente des techniques de cryoconservation des cellules reproductrices mâles ou femelles, ou gamètes, qui éviscèrent d'ébranler l'arbre généalogique tout entier.

« Récemment, on annonçait en Angleterre la naissance d'un poupon conçu

à l'aide de sperme congelé il y a plus de 21 ans d'un père heureusement toujours en vie. Mais on ne compte plus les situations qui ouvrent la porte à la procréation posthume.

« Les progrès réalisés dans la préservation du sperme ou des ovocytes sont tellement rapides qu'on peut imaginer un jour procréer à partir de sperme congelé il y a des lustres. En Autriche, des femmes se sont d'ailleurs portées volontaires pour être inséminées avec du sperme d'un homme de Neandertal, retrouvé en parfait état de conservation dans les Alpes autrichiennes », lançait, mi-sérieux, le professeur Gulam Bahadur, conseiller clinique et scientifique au College University Hospital de Londres, lors de sa participation au Congrès mondial sur la fertilité et la stérilité en mai dernier à Montréal. À quand le rejeton de l'hibernatus ?

La vie après la mort est donc possible. Chaque année, des centaines de milliers d'hommes ou de femmes aux prises avec des traitements de chimiothérapie contre le cancer se font offrir de congeler leur sperme ou leurs ovocytes, nourrissant ainsi des milliers de banques de gamètes pour des décennies à venir.

Et nul besoin d'avoir un partenaire, puisque la chose est aussi offerte aux adolescents de 12 ou 13 ans et aux jeunes filles postpubères risquant de perdre leur capacité reproductrice à la suite de traitements contre le cancer.

Or, quand les enfants succombent à la maladie, les parents ont seuls à décider de la façon de disposer de ces gamètes congelés pour l'avenir.

Anéantis par le deuil, on a vu certains parents vouloir redonner « vie » à leur enfant disparu à partir de ces gamètes, soutient le D<sup>r</sup> Bahadur.

Au pays de l'Oncle Sam, on a même recensé 82 demandes de collecte de sperme *post mortem* dans des cliniques de fertilité entre 1980 et 1995, par des épouses désireuses de perpétuer, après la mort de leur mari, le bagage génétique de celui-ci. En Israël, une femme peut même légalement se faire inséminer du sperme congelé de son mari décédé, sans consentement préalable, jusqu'à un an après sa mort.

On l'a vu avec Dolly, la brebis clonée, dont la courte vie ne lui a guère permis de donner naissance à des rejetons en santé. « On sait que les enfants nés de ces techniques ont plus de complications, plus de malformations, conclut le D<sup>r</sup> Bahadur. Il y a donc un impact sociétal à long terme qu'il faudra étudier de près. »

# La guérilla des blouses blanches

## 30 000 chercheurs diffuseront gratuitement leurs écrits sur la Toile

VIOLAINE BALLIVY  
VBallivy@lesoleil.com

■ Consulter un article de revue savante est en passe de devenir un luxe qui coûte des millions \$ aux universités. Inquiets à l'idée que cette situation puisse retarder sinon compromettre sérieusement l'avancée des sciences, 30 000 chercheurs ont décidé de diffuser gratuitement leurs écrits sur la toile. De quoi faire très mal aux grandes maisons d'édition, qui font leurs choux gras du travail des blouses blanches.

En Angleterre, une commission spéciale chargée d'enquêter sur le monde de l'édition scientifique a rendu le 20 juillet un verdict éloquent. Alarmée par la hausse croissante des frais d'abonnements, elle écrit dans son rapport que des changements doivent être apportés de toute urgence pour améliorer l'accès aux travaux réalisés en sol britannique afin de permettre à tous les chercheurs de mener efficacement leurs recherches. De Londres aux conférences internationales de Berlin (2003) et San José (1999), le constat est unanime. Non, la science n'est plus accessible à tous. Elle est affaire de gros sous.

Une étude effectuée par la société Bear Stearns, en 2003, montre que le prix moyen des produits offerts par Elsevier, un incontournable, a gonflé de 227 % entre 1986 et 2002. Soit quatre fois l'inflation pour la même période. Or, dans un univers où les abonnements fricotent avec les 10 000 \$ par année, la moindre hausse rime avec catastrophe pour les administrateurs des bibliothèques.

L'Université de Californie, à elle seule, a payé plus de 8 000 000 \$ US en 2003 pour mettre la main sur 1200 périodiques du groupe Science Direct. Et elle est citée en exemple car elle a su négocier un rabais important. À l'Université Laval, comme ailleurs au pays, on a dû faire des pieds et des mains pour ne pas tronquer l'inventaire. Lan dernier, le budget réservé aux publica-

tions électroniques était de 3 millions de dollars. Il est difficile de suivre son évolution, (certains titres ont été ajoutés, d'autres enlevés) mais, par exemple, l'abonnement électronique à la prestigieuse et indispensable *Nature* est passé de 4000 à 6500 \$. Il va sans dire que plusieurs institutions ont dû trancher. On imagine à peine la situation en Afrique ou en Amérique latine.

Résultat, de plus en plus de travaux publiés, sérieux, restent sans écho parce qu'ils n'ont pas pu être consultés. Un frein important pour le développement scientifique, disent des experts consultés. « Le progrès et la productivité sont restreints parce qu'ils sont directement reliés avec la diffusion des résultats », confirme Stevan Harnad, pilier de la vague de contestation.

### MOBILISATION

Outrés de cette situation, des chercheurs se regroupent et le mouvement pour le libre accès aux sciences (*Open access movement*) gagne du terrain. Plus de 30 000 personnes ont signé depuis 2001 la pétition de la Public Library of Science, s'engageant à boycotter les publications qui interdisent la consultation sans frais de leurs articles.

En 1998, l'Association des bibliothèques scientifiques a formé un regroupement d'institutions qui encourage la création de revues gratuites, directement concurrentes de celles payantes. L'année suivante, BioMed Central a été lancé afin de permettre aux scientifiques de fonder leurs propres publications et il y en a plus de 100 aujourd'hui. En incluant les autres éditeurs qui ont suivi, l'Institut français de l'information scientifique et technique en compte maintenant plus de 1000 — contre 24 000 payantes —. Parmi elles, la déjà prestigieuse *PLoS Biology*, fondée par le Nobel de médecine Harold Varmus. Ici, depuis janvier 2004, la Bibliothèque nationale du Canada permet la consultation gratuite des travaux de doctorat déposés à auprès de l'organisme Thèses Canada.

### OPPOSITION

Cette situation hérisse les groupes de presse scientifique. Dans un texte publié en mars, la Royal Society bri-

tannique, s'est préoccupée des conséquences possibles sur le financement de la recherche en général, soulignant que l'accès payant à ses propres revues représente une « injection substantielle d'argent dans la science britannique ». D'autres ont prévenu que s'ils passaient en mode gratuit, ils devraient facturer les coûts de révision des articles et de publication aux auteurs plutôt qu'aux lecteurs. Lors d'auditions conduites à la Chambre des lords, Richard Charkin, responsable de *Nature*, a estimé que la note pourrait s'élever à près de 45 000 \$ par article. Les éditeurs de publications en libre accès, qui n'ont pas à débours pour une version papier, proposent un tarif nettement plus raisonnable: environ 1000 \$, par exemple, chez BioMed Central.

### TROP PEU

Stevan Harnad s'avoue déçu de la tournure des événements. « Les chercheurs attendent que des revues gratuites remplacent les payantes, mais c'est trop long. Ils doivent commencer dès aujourd'hui l'archivage électronique. » Il y a 10 ans, il avait fait beaucoup de remous en suggérant que « tous les scientifiques diffusent gratuitement leurs résultats ». Il est loin de son objectif. Seuls 10 à 20 % des 2,5 millions de textes produits annuellement pourraient être consultés librement. Il essaie maintenant de convaincre différentes instances d'adopter des mesures coercitives pour les professeurs subventionnés. « Ils sont déjà soumis à la politique du « publier ou périr », c'est-à-dire que leur financement est directement proportionnel à leur capacité de diffuser leurs travaux.

Des bailleurs de fonds pourraient donc exiger d'eux qu'ils archivent sur la Toile leurs travaux. » L'Institut de recherche scientifique d'Avignon calcule que dans ce cas, les chances d'être cité sont cinq fois plus importantes. Un comité de la Chambre des représentants à Washington a recommandé la semaine dernière que tous les travaux financés par le gouvernement puissent être lus gratuitement. La précédente conférence internationale de Berlin n'a pas retenu cette solution. Elle a réaffirmé le besoin de changer la situation, sans adopter de moyens concrets.



L'accès aux connaissances scientifiques risque d'être de plus en plus difficile dans le monde de la recherche et de l'enseignement. De plus en plus de travaux restent sans écho parce qu'ils deviennent trop coûteux à consulter.

## Le b.a-ba du libre accès aux sciences

Tout ce que vous devez savoir sur la diffusion des articles scientifiques

**Coût.** Le prix de l'abonnement annuel aux revues scientifiques varie de 200 \$ à 25 000 \$. *Nature*, par exemple, exige 6500 \$ pour sa version électronique.

**Autoarchivage.** Le mouvement pour le libre accès aux sciences suit deux sentiers : la création de revues scientifiques gratuites et l'autoarchivage, qui consiste à déposer un document électronique sur un site Web en accès public. Et pour ne pas qu'il reste inconnu, il suffit de s'assurer que son format est compatible avec « OALster », un moteur de recherche limité aux articles scientifiques.

**Droit d'auteur.** Les scientifiques ont-ils le droit de diffuser gratuitement leurs travaux dans Internet après publication sur papier ? Oui et non. Les responsables de 80 % des 24 000 publications scientifiques, dont Elsevier, auraient donné leur accord à l'autoarchivage électronique. Toutefois, certains peuvent exiger que l'auteur leur cède ses droits d'auteurs. Dans ce cas, l'auteur peut les

déjouer en diffusant une première version de son texte, qui n'est pas estampillée du fameux *c* encadré. Il lui suffira d'ajouter en annexe les corrections qui ont été ajoutées dans l'édition papier.

**Qualité.** Les revues scientifiques gratuites se sont dotées d'un code d'éthique qui inclut un mode de révision des articles publiés par un comité de scientifiques. Et les doutes émis par les chercheurs au sujet de la qualité des textes publiés gratuitement se dissipent. Le prestigieux institut Thomson ISI, un organisme américain qui fait la pluie et le beau temps dans les milieux scientifiques en calculant les indices de citation qui permettent de classer revues et chercheurs selon leur notoriété, montre que les revues en libre accès offrent le même niveau de retombées que leurs homologues payantes. À sa première année d'existence, *Respiratory Research*, publiée par BioMed Central, est déjà deuxième dans sa catégorie.

**Grossistes.** Un peu partout dans le monde, les bibliothécaires se regroupent pour obtenir des « prix de gros » auprès des éditeurs. Au Canada, le PCLSN (projet canadien de licences de sites nationales) a été créé en 2000 et permet l'accès à 2200 publications savantes et bases de données au milieu universitaire canadien. Le PCLSN a été choisi l'an dernier comme exemple de réussite par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques. La CREPUQ, la conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec remplit cette même mission pour la province.

**Plagiat.** Les scientifiques acceptent de publier gratuitement leurs travaux, mais ils ne mettent pas une croix sur leur droit d'auteur. Ils peuvent s'enregistrer auprès de Creative Commons, un organisme qui milite pour la révision des lois sur le copyright, et souscrire à une licence qui leur permet d'exiger d'être cités chaque fois que leur article est repris. V. B.

# Nouveaux amis

**D**epuis que je rédige une chronique hebdomadaire, j'ai reçu toutes sortes de réponses bizarres. On m'a déjà expédié des cartes imbibées de merde ou d'urine. On m'a aussi comparé à toutes les parties obscures ou mal-aimées de l'anatomie humaine. Souvent, on m'a vivement conseillé l'exil dans des lieux assez étranges. Un excité voulait ainsi m'expédier en « Onion soviétique ».

Mais rien ne m'avait préparé à ce qui s'est produit la semaine dernière. Après que j'eus dénoncé la décision du CRTC de fermer CHOI-FM, de nombreux auditeurs de la station m'ont écrit pour me remercier. Des gens très gentils, mais qui prenaient à peu près tous la peine de rappeler combien ils me détestent en temps ordinaire.

Des gens très aimables, à quelques exceptions près, mais qui avaient l'air de me considérer comme une sorte de lépreux guéri miraculeusement. Du genre: « Aujourd'hui, je consentirais à vous serrer la main. Mais généralement, j'aurais bien trop peur de me transformer en anarchiste. »

Les compliments des gens qui ne vous aiment pas sont étranges. Après vous avoir contraint à avaler une pelote d'épingles, ils vous fournissent le Pepto Bismol. La haine cordiale, en quelque sorte.

Mais ne déviions pas du sujet. Certains messages valaient leur pesant d'or. Un M. Chalifour, de Québec, s'étonnait que la presse québécoise ridiculise autant le président George W. Bush. « Est-ce que tous les journalistes québécois aimaient à ce point Saddam Hussein? » demandait-il sérieusement.

Rassurez-vous, M. Chalifour. Aux États-Unis, c'est encore pire.

La semaine dernière, voyez plutôt ce qu'écrivait le journaliste Adam Gopnik, dans le *New Yorker*. « Le problème avec George W. Bush, ce n'est pas qu'il soit né au troisième but et qu'il soit convain-

cu d'avoir frappé un triple. Le problème, c'est qu'il soit confortablement assis à l'arrière d'une bicyclette-taxi depuis sa naissance, et qu'il n'ait pas encore réalisé que c'est quelqu'un d'autre qui pédale. »

Plusieurs ont aussi entrepris de me donner un cours de sciences politiques. En témoigne ce passage, écrit par M. De Toni, de Beauport. « En fait je considère votre journal comme pro-syndicaliste, péquiste, séparatiste, anti-américain et groupé du maire L'Allier. Bref, un socialisme d'extrême gauche qui m'agace au plus haut point. »

Cher Monsieur, on ne peut rien vous cacher. Malgré tous ce que les actionnaires vous diront pour tenter de brouiller les pistes, Power Corporation est évidemment une organisation marxiste et révolutionnaire. Le véritable propriétaire du SOLEIL — je vous le dis entre nous mais ne le répétez à personne — il s'appelle Fidel Castro.

\*\*\*\*\*

Il y a aussi une M<sup>me</sup> Cloutier, qui m'explique que j'ai enfin compris ce que signifie le mot « arbitraire ». Chère Madame, puisque vous semblez inquiète pour le repos de mon âme, je vais vous raconter le jour où je pense avoir rencontré l'arbitraire en personne, pour la première fois.

À l'époque, notre professeur de latin était si âgé qu'une vieille blague de potache circulait sur lui. On disait qu'il était tellement vieux qu'au temps de sa jeunesse, la mer Morte était seulement malade. Mais il n'importe. Avec le temps, nous avons fini par remarquer que le pépé avait une bien drôle de manière de corriger nos copies.



Jean-Simon Gagné

JSGagne@lesoleil.com

Peu importe la qualité du travail fourni, les élèves réputés brillants recevaient une bonne note. Les élèves reconnus moyens, pour leur part, obtenaient toujours une note près de la moyenne. Quant aux élèves ayant été catalogués « cancras », ils n'atteignaient jamais la note de passage.

Un soir, nous avons décidé d'en avoir le cœur net. Dans la classe, il y avait un petit génie. Le genre de gars qui devait faire volontairement des fautes, pour éviter qu'on ne le confonde avec un extra-terrestre. Avec sa permission, nous avons recopié son travail. Le lendemain, nous avons tous remis la même copie, à quelques petites exceptions près, pour que le professeur ne se doute de rien.

Croyez-le ou non, personne n'a eu la même note! Les élèves réputés brillants ont frôlé la perfection. Les moyens ont obtenu une note près de la moyenne. Quant aux cancras, ils n'ont pas atteint la note de passage. Comme d'habitude.

Pour notre vieux prof, le rang des étudiants était fixé à jamais. Ce jour-là, Madame, j'ai compris plusieurs choses. Dans la vie, on ne reçoit pas souvent ce que l'on mérite. Et on mérite rarement ce que l'on reçoit. Les Irlandais de Belfast, longtemps victimes de discrimination, sont encore plus cyniques: « Quand on est né pauvre et malade, disent-ils, la plus sûre façon d'entrer à la faculté de médecine, c'est encore de donner son corps à la science. »

Ce jour-là, Madame, j'ai aussi compris que la perspective d'apprendre le latin me souriait autant que celle de donner un récital de clavecin dans une crypte radioactive, au milieu de la pé-

nombre la plus totale, devant un parterre de morts vivants dégageant une forte odeur de charogne. Mais ça, c'est une autre histoire...

\*\*\*\*\*

Il y a enfin un certain nombre d'amateurs de CHOI-FM qui se plaignent que mes blagues soient trop compliquées.

À ceux-là, je veux bien accorder une dernière chance. La blague aborde la mégalomanie du premier ministre italien Silvio Berlusconi.

Ayant appris qu'il était atteint d'une maladie incurable, M. Berlusconi décide de déterminer le lieu de son inhumation.

Il convoque son entourage pour suggérer quelques idées.

— Vous pourriez me faire inhumer au cimetière Père Lachaise, à Paris?

— Mauvaise idée, Monsieur le premier ministre, répondent les conseillers. Il s'y trouve tellement de morts célèbres que vous risqueriez de passer inaperçu.

— Avec les papes, sous la basilique Saint-Pierre de Rome, ça coûterait combien? demande-t-il.

— 500 000 euros, M. le premier ministre.

Berlusconi réfléchit longuement. À la fin, il finit par dire que Rome ne lui convient pas. Soudain, son visage s'éclaircit.

— J'y suis. Pourquoi pas le tombeau du Christ, à Jérusalem?

— Excellent!

— Ça coûte combien?

— Trois millions d'euros.

— C'est cher mais cela en vaut la peine, répond le premier ministre.

Il ordonne aussitôt d'entreprendre les démarches auprès des autorités de Jérusalem. Puis, soudain, il se ravise et rappelle ses conseillers:

— J'ai repensé à tout cela. Laissez tomber. Trois millions d'euros, cela fait vraiment trop cher pour trois jours.

## Plus de 75% des Canadiens vont regarder les JO d'Athènes

MONTRÉAL (PC) — Une majorité de Canadiens projettent de suivre les Jeux olympiques d'Athènes qui se dérouleront du 13 au 29 août.

Un sondage Léger Marketing, dont les résultats ont été communiqués à la Presse canadienne, révèle en effet que 79% des Canadiens auront les yeux fixés sur la retransmission télévisée des Jeux d'Athènes.

La proportion varie très légèrement selon les régions au pays. Ainsi, même si le manque d'intérêt pour la couverture télévisée des Jeux est surtout apparent chez les résidents du Québec, il n'en demeure pas moins que 75% des personnes interrogées disent avoir l'intention de regarder les Jeux, dont 23% régulièrement. À titre de comparaison, c'est dans les Prairies que l'intérêt pour les Jeux est le plus grand avec une proportion de 83%.

Une chose est sûre, les téléspectateurs francophones seront servis à souhait. Radio-Canada (SRC), qui détient les droits de retransmission pour les Jeux d'Athènes, offrira 223 heures de programmation, à raison de plus de 13 heures par jour. Le Réseau des sports (RDS), de nouveau partenaire avec la SRC, complètera la couverture en présentant la retransmission intégrale des compétitions d'équipes, soit 173 heures de programmation.

Le sondage de Léger Marketing révèle par ailleurs que les Canadiens qui suivront la couverture télévisée des

Jeux d'Athènes se passionnent davantage pour un sport en particulier (59%) que pour la performance de leurs athlètes préférés (31%).

Les Québécois font toutefois exception alors que 51% des Québécois interrogés se disent plus intéressés par la performance de leurs athlètes préférés.

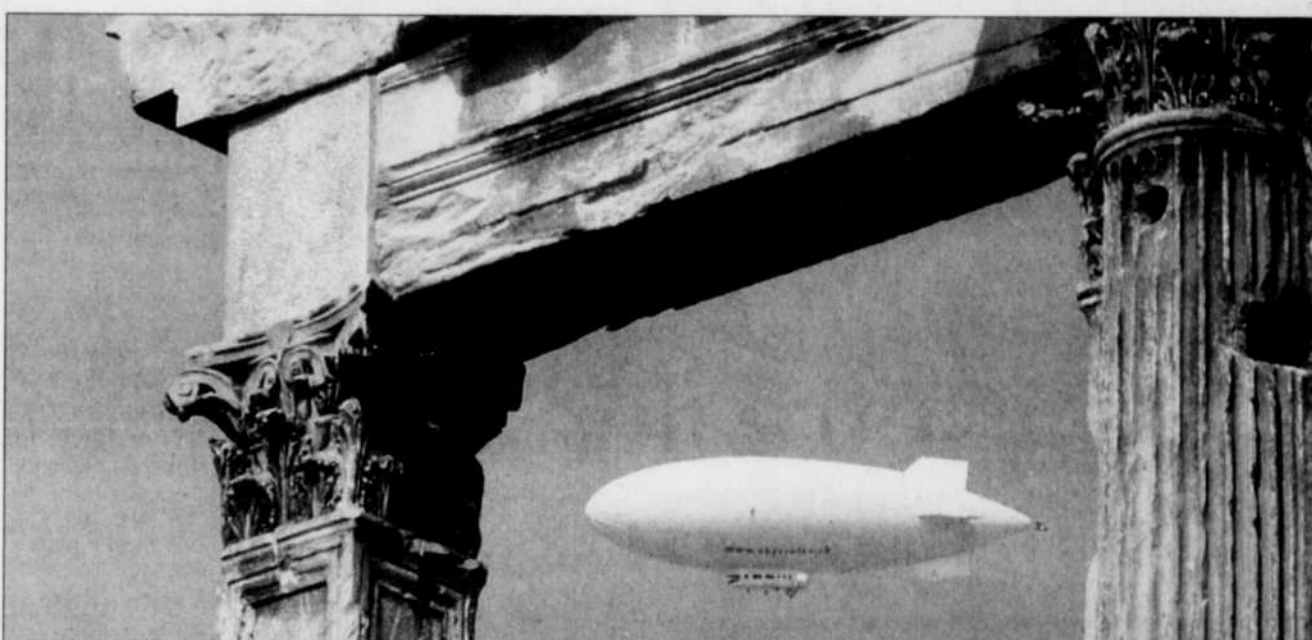
L'athlétisme (25%) et la natation (20%) sont les deux sports olympiques d'été qui attireront le plus d'audience. Si l'athlétisme est surtout apprécié par les hommes (33%), les femmes, quant à elles, préfèrent la natation (27%) et la gymnastique (12%).

L'opinion des Canadiens d'un bout à l'autre du pays se rejoint alors que 89% affirment que les performances olympiques de leurs athlètes représentent une source de fierté.

Les Canadiens sont par ailleurs divisés quant à la méthode que devraient adopter les gouvernements pour financer le sport amateur.

Plus de quatre Canadiens sur 10 (44%) privilégient le versement direct de fonds gouvernementaux aux athlètes amateurs d'élite aux dépens des subventions versées aux fédérations de sport amateur alors qu'une proportion équivalente (41%) s'opposent à cette méthode de financement.

Ces résultats découlent d'un sondage réalisé du 6 au 11 juillet auprès de 1500 Canadiens d'âge adulte. La marge d'erreur est d'environ 2,6%, 19 fois sur 20.



Un dirigeable survole la cité historique d'Athènes en prévision des Jeux olympiques qui s'y tiendront du 13 au 29 août. L'airon parcourra le ciel de la capitale grecque afin d'envoyer des images en temps réel au quartier général des forces de sécurité.

## INCENDIES Accalmie en France

■ MARSEILLE — La situation était en nette amélioration hier sur le front des incendies dans les Bouches-du-Rhône, dans le sud de la France, essentiellement en raison de l'accalmie du mistral. Les pompiers redoutaient néanmoins des reprises de feu, alors que des rafales de 40 km/h, qui pourraient culminer à 70 km/h, étaient attendues. Sur le terrain, cinq Canadair ont repris leurs rotations près de Vitrolles et 1600 pompiers étaient toujours mobilisés dans la zone où des lisières restent la proie des flammes, mais où l'incendie « n'évolue plus ». Le feu, parti samedi après-midi, en bordure d'autoroute, s'est propagé très rapidement sous la violence du vent, parcourant au total 2500 hectares de garrigues et de pins, à quelques kilomètres de la gare du Train à grande vitesse d'Aix-en-Provence. Plusieurs centaines de personnes, évacuées préventivement dans la nuit, ont regagné leur domicile. (AFP)

**jusqu'à 50% de rabais**  
sur tous les vêtements d'été\*  
\*voir détails et exceptions en magasin.

**CLÉMENT**  
Mady mailmax

161: (418) 627-3472 • info@clement.qc.ca  
27 SUCCURSALES AU QUÉBEC

### LA PLUS GRANDE LIQUIDATION de l'histoire de la vie !

<b>SALOMON ROSSIGNOL</b> Lot de bottes de ski à partir de : <b>99 99\$</b>	<b>ROSSIGNOL</b> Ski Cobra STX avec fixation Axiom 90 <b>399 99\$</b>	<b>ATOMIC</b> Ski C9 avec fixation Device <b>449 99\$</b>
<b>MERRELL</b> Sandale Nahani, homme-femme <b>49 99\$</b>	<b>Kayland</b> Botte de marche Plume Keplar semelle Vibram, imperméable et sans entretien, unisexe <b>179 99\$</b>	<b>Marmot</b> Sac de couchage Mavericks <b>159 99\$</b>
<b>GORE-TEX</b> Lot de Jacket Khumbu et Venture, Gore-tex ou Hyvent <b>149 99\$</b>	<b>Marmot</b> Veste en duvet Down Sweater femme <b>169 99\$</b>	<b>THE NORTH FACE</b> Sac à dos Badland 60 / 75 <b>199 99\$</b>

Lot de tentes, 2/3 places : Eureka **109 99\$** / **149 99\$** / **199 99\$**

La Vie Sportive est : lundi au mercredi 9 h à 19 h, jeudi et vendredi 9 h à 21 h, maintenant ouvert : samedi 9 h à 17 h, dimanche 11 h à 17 h

600 Bouvier, Québec  
www.viesportive.com | 418.623.8368

**POUR DES BONS PRIX, C'EST PAQUET MITSUBISHI À LÉVIS. ON FAIT DE LA PLACE!**

**COUREZ LA CHANCE D'ALLER JOUER AU GOLF EN TUNISIE**

**LANCER ES à 58\$ par semaine EN ACHAT 0\$ COMPTANT TOUT COMPRIS AUCUNE SURPRISE**

**PAQUET MITSUBISHI**  
1, Chemin des Îles, Lévis  
à Lévis, tout près des ponts  
**835-6161**  
www.paquetmitsubishi.com

**NOTRE ÉQUIPE AUX VENTES**  
Stéphane Paquet, Marc Bernatchez, Veronique Blais, Stéphane Demers, Pierre Villeneuve

**MITSUBISHI MOTORS**  
Le seul concessionnaire qui a en inventaire la LANCER RALLIANT 2004. Vite, profitez-en!  
\*Renseignements sur place

**AUSSI GRAND CHOIX DE VÉHICULES D'OCCASION EN INVENTAIRE**

PROTECTION CONTRE LES UVA

Plusieurs crèmes solaires défaillantes

TORONTO (PC) — Les Canadiens qui se fient à leur écran solaire pour les défendre contre les rayons du soleil qui causent le cancer ne reçoivent peut-être pas toute la protection nécessaire, disent des experts.

Les étiquettes d'un grand nombre de lotions solaires vendues au Canada manquent d'informations sur la protection offerte contre les rayons ultraviolets A (UVA), qui pénètrent la peau plus en profondeur que les rayons ultraviolets B (UVB). Une récente étude démontre que les UVA contribuent au cancer.

«Je crois que les consommateurs ne sont pas suffisamment au courant que ce n'est pas seulement le facteur de protection solaire (FPS) qui compte, mais que la protection contre les UVA est elle aussi importante», a dit le dermatologue Robert Bissonnette, ajoutant que les UVA sont mal mesurés.

Le chercheur montréalais est l'auteur d'une étude démontrant que la plupart des écrans solaires

qui prétendent contrer les UVA n'offrent pas une protection contre le «spectre total» de ces rayons. Selon le Dr Bissonnette, il faudrait adopter un indice standardisé pour mesurer les UVA.

«Il n'existe aucune réglementation obligeant les fabricants d'écrans solaires à utiliser une norme en particulier», a-t-il dit.

Les UVA sont des rayons solaires qui pénètrent la peau plus profondément que les UVB, qui eux causent les coups de soleil et le cancer de la peau. Les UVA ne font pas rougir la peau mais ils sont responsables de son vieillissement prématuré en plus de favoriser l'apparition du cancer de la peau en éliminant les défenses immunitaires de la peau.

La protection contre les UVB est mesurée en utilisant le FPS — qui détermine la durée de protection d'un écran solaire — mais les scientifiques et les organismes réglementaires n'ont pas encore déterminé d'indice pour mesurer la protection contre les UVA.



Incontournables dans le paysage londonien, les mythiques bus à impériales rouges vont être retirés de la circulation à la fin de 2005 car ils ne sont pas accessibles aux personnes âgées ou handicapées. En attendant, les Londoniens ont célébré hier le 50<sup>e</sup> anniversaire de la construction de ces autobus qui sont une véritable attraction touristique.



CHEVROLET

UN ANCIEN  
SUFFIT

Revoici le concours «Décrochez votre GM»<sup>1</sup> toujours aussi excitant. Obtenez automatiquement 1 000\$<sup>2</sup> de crédit et courez la chance de gagner jusqu'à 10 000\$ de réduction. Vous pourriez même DÉCROCHER VOTRE VÉHICULE!



0%

FINANCEMENT  
À L'ACHAT<sup>3</sup>

JUSQU'À 60 MOIS

sur la plupart des modèles 2004 admissibles.

*Vous êtes à deux doigts de décrocher votre prix!*



Chevrolet Aveo<sup>5</sup>

à l'achat  
**139\$**/mois\* **0\$** OU **12 998\$**\*\*  
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. dépôt de sécurité avec 0% de financement<sup>4</sup>

CRÉDIT AUTOMATIQUE DE 1 000\$ INCLUS<sup>5</sup>

Moteur 1.6L DACT 4 cyl. de 103HP • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Sécurité 5 étoiles\*



Chevrolet Venture

à l'achat  
**199\$**/mois\* **0\$** OU **0%**  
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. dépôt de sécurité de financement à l'achat<sup>4</sup>

CRÉDIT AUTOMATIQUE DE 1 000\$ INCLUS<sup>5</sup>

Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Moteur V6 3,4L de 185HP • Boîte automatique électronique 4 vitesses • Climatiseur et lecteur CD • Portes électriques avec télédéverrouillage • Configuration 7 passagers avec siège pour enfant intégré • Sécurité 5 étoiles\* • Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une 5<sup>e</sup> année consécutive\*\*



Chevrolet Optra

à l'achat  
**159\$**/mois\* **0\$** OU **14 598\$**\*\*  
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. dépôt de sécurité avec 0% de financement<sup>4</sup>

CRÉDIT AUTOMATIQUE DE 1 000\$ INCLUS<sup>5</sup>

Moteur 2,0L DACT 4 cyl. de 119HP • Portes et vitres avant à commandes électriques • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée à dossier rabattable • Freins à disque aux 4 roues • Roues de 15 po en acier avec enjoliveur • Colonne de direction réglable • Sacs gonflables avant (2)



Chevrolet Epica

à l'achat  
**239\$**/mois\* **0\$** CRÉDIT AUTOMATIQUE DE 1 000\$ INCLUS<sup>5</sup>  
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. dépôt de sécurité

Moteur 2.5L 6 cyl. en ligne de 155HP • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Vitres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques • Roues de 15 po en alliage • Télédéverrouillage • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

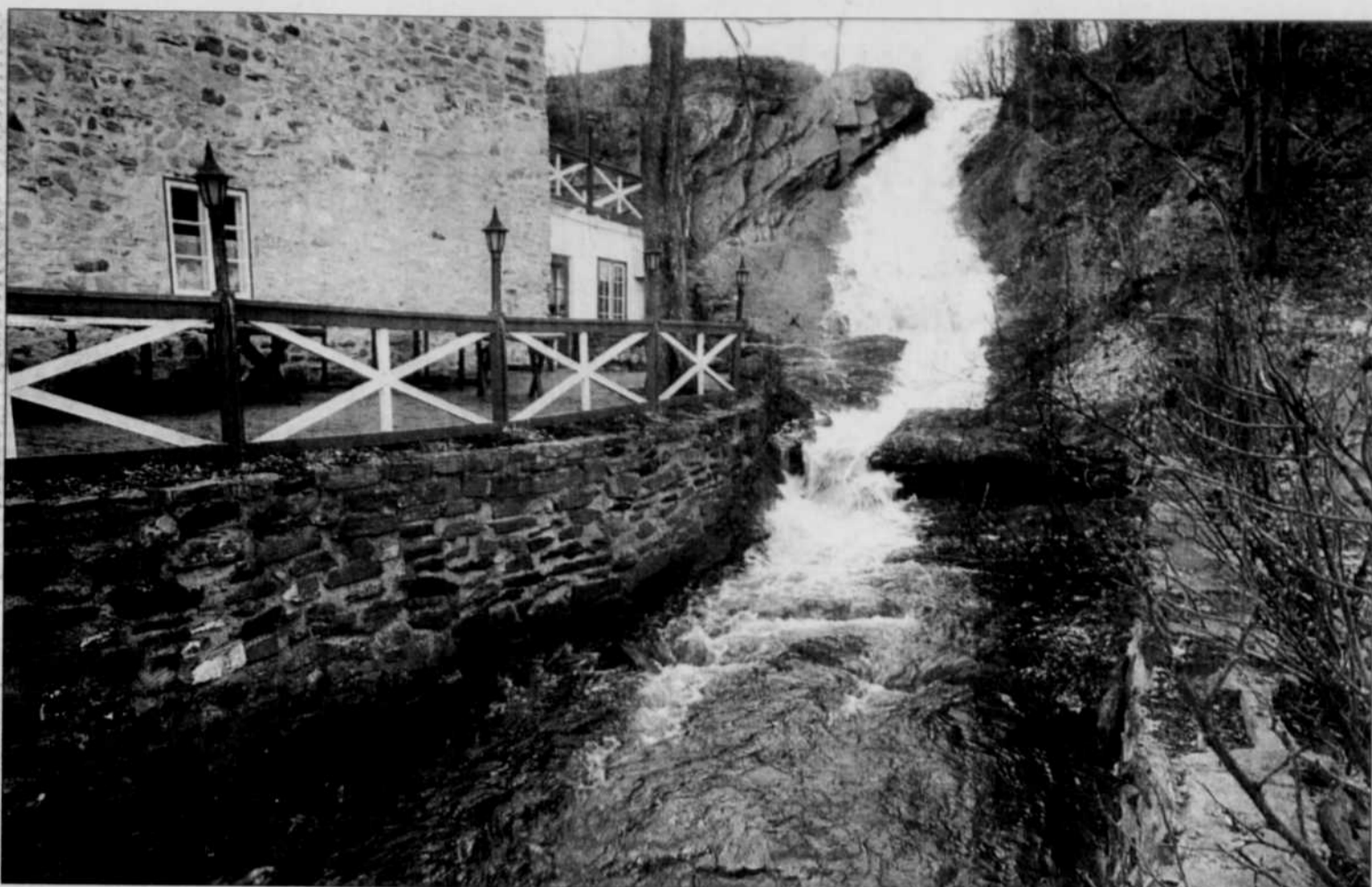
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Aveo 5 (1TJ46R7A), Venture (1UN16R7A), Optra (1JN19R7A) et Epica (1V266R7A). Les modèles énumérés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais relatifs à l'inscription au Registre des droits personnels et droits immobiliers et droits payables à la fin de la location. \*Aucun achat réel. Le concours est ouvert aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 31 août 2004. Les prix s'appliquent à l'achat ou à la location des véhicules neufs 2004 achetés et livrés au plus tard le 31 août 2004. Le concours ne s'applique pas aux modèles 2004/2005 de Cadillac, Hummer, Saturn, Saab, Isuzu, camions poids moyens, camionnettes des modèles 2500 HD à cabines régulières, allongée et cabine d'équipe 3500 (camionnettes et châssis-cabine), SSR de Chevrolet et fourgonnettes (passagers, marchandises et couples). Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix à gagner. L'attribution d'un prix à un participant choisi au hasard est subordonnée à ce qu'il réponde correctement à une question d'habileté mathématique. Une seule participation par personne. Au Québec, tous les participants reçoivent un crédit d'achat d'une valeur de 1 000\$ ou gagneront l'un des prix suivants: 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devra payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas, incluant les taxes applicables; 6 crédits d'achat d'une valeur de 10 000\$, 10 crédits d'achat d'une valeur de 5 000\$, 21 crédits d'achat d'une valeur de 2 500\$, 30 crédits d'achat d'une valeur de 2 000\$, 495 crédits de 1 500\$. Le nombre de prix diminue au fur et à mesure de leur attribution. Pour les chances de gagner ainsi que tous les autres détails visitez gmcanada.com. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent. Aveo 5 portes (2 161\$), Venture (3 212\$), Optra (1 647\$) et Epica (2 366\$). À la location, transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c de km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. À l'achat, préparation incluse. Transport (Aveo 5 et Optra: 500\$), immobilisation, assurance et taxes en sus. \*Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 60 mois sur les modèles admissibles. Le crédit de 1 000\$ comprend les taxes applicables. \*\*Le crédit de 1 000\$ est inclus dans les offres de cette publicité et ne peut être jumelé à aucun des prix offerts dans le cadre de ce concours. \*Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impact latéraux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. sur les modèles 2004 équipés de sacs gonflables latéraux offerts en option. \*\*Basée sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 465-7463.





À l'entrée du village, le vieux moulin Gosselin, un ancien moulin à farine datant de 1715, est devenu le restaurant du Moulin de Saint-Laurent, dont les clients des terrasses sont rafraîchis par la petite chute du Moulin, l'été venu.

## Saint-Laurent de l'île d'Orléans fêtera bientôt ses 325 ans

Sa jumelle, Saint-Pierre, en a fait autant il y a quelques semaines

ANNIE LAFRANCE  
ALafrance@lesoleil.com

■ Il y a un peu plus de 300 ans, les habitants de Saint-Pierre et de Saint-Laurent (anciennement Saint-Paul) ne se parlaient même pas, trop occupés à faire durer une chicane de clocher. Cette année, les deux municipalités voisines de l'île d'Orléans, et réconciliées depuis, fêtent les 325 ans de leur existence.

Les deux villages se sont déchirés pour un vol de reliques

Les résidents de Saint-Laurent célébreront le 325<sup>e</sup> anniversaire de fondation les 7 et 8 août, alors que ceux de Saint-Pierre l'ont fait il y a quelques semaines. Alors que, dans certains villages, de telles fêtes ne suscitent que peu d'intérêt, celles-ci génèrent un véritable engouement.

En fait, la présence de 300 familles souches sur l'île — dont 23 à Saint-Laurent — n'y est pas étrangère. « L'importance des familles souches dans l'histoire est indéniable. Ce sont elles qui ont permis de maintenir plusieurs traditions et de conserver l'as-

pect rural et communautaire de l'île », affirme l'historienne Renée Vaillancourt-Lauzière.

La tradition orale des insulaires est toujours présente. Si elle propage à l'occasion quelques ragots, elle permet surtout le partage de l'histoire et du passé aux nouvelles générations. Les Bouffard, Chabot, Gendreau, Pouliot et autres sont toujours bien représentés à Saint-Laurent.

C'est pourquoi le 325<sup>e</sup> anniversaire revêt autant d'importance. « Les traditions sont importantes, et la célébration va nous permettre de les récupé-

rer en quelque sorte par des activités en famille », explique la responsable du 325<sup>e</sup>, Gaétane Chabot.

En fait, il y a des traditions qui perdurent à l'île d'Orléans, et d'autres non. Comme les chicanes de paroisse. Tous vous le diront, la plus célèbre de l'île remonte à 1695 et opposait les habitants de Saint-Pierre et de Saint-Paul (aujourd'hui Saint-Laurent).

« Les habitants de Saint-Paul n'acceptaient pas que leurs reliques soient confiées à l'église portant le nom du premier pape, Saint-Pierre. Une nuit, en août 1695, des individus ont volé les reliques. Ce qui a provoqué un tollé de la population de Saint-Pierre puisqu'un vol dans une église était passible de la peine de mort », rappelle M<sup>me</sup> Vaillancourt-Lauzière.

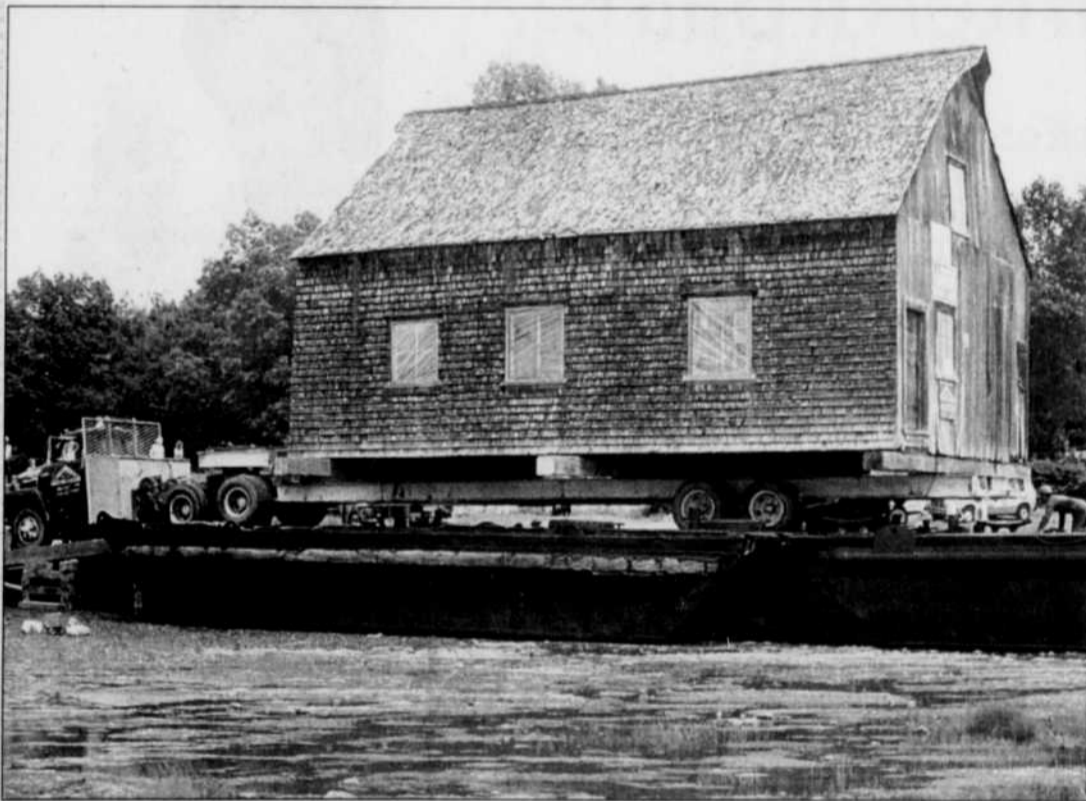
La chicane aura duré trois ans. Trois années où les habitants ne traversaient jamais les frontières. Et elle ne se terminera que lorsque les pasteurs des deux paroisses auront restitué les reliques et signé un pacte d'amitié. Ce rendez-vous historique, qui a eu lieu à mi-chemin de la route des Prêtres, sera commémoré le 8 août.

Par ailleurs, c'est lors de ce pacte d'amitié que les autorités ecclésiastiques ont recommandé aux habitants de Saint-Paul de modifier le nom de leur patelin et d'adopter les reliques de saint Laurent. Une modification qu'ils ont acceptée, malgré leur fervent traditionaliste.

### POPULATION ÉLARGIE

L'histoire de Saint-Laurent ne comporte pas que des différends. Si la population a pu se maintenir en nombre durant ces décennies c'est grâce à l'ouverture de ses habitants, convient l'historienne. « Il faut se rappeler qu'au début de la colonie, l'île était habitée par les travailleurs de la terre, alors que les bourgeois s'étaient entichés de la ville. Mais ces derniers venaient en vacances à l'île et, au fil des générations, certaines familles bourgeoises se sont implantées à Saint-Laurent », indique-t-elle.

On compte aujourd'hui environ 1750 âmes à Saint-Laurent. Petits et grands, estivants et résidents partageront l'histoire de Saint-Laurent lors du 325<sup>e</sup> anniversaire.



Il y a 15 ans, la chalooperie Godbout, construite peu après 1838 et classée monument historique en 1977, était démenagée dans ce qui est devenu le parc maritime de Saint-Laurent. Cet atelier, où l'on fabrique encore des chaloupes, a accueilli trois générations de chaloupiers de la famille Godbout. Vers 1830, Saint-Laurent comptait une vingtaine de chalouperies et quelques chantiers maritimes familiaux.

### MONTREAL

## Un homme se noie dans un canal en tentant d'échapper aux policiers

Il aurait été surpris en train de voler des contenants d'eau

■ MONTREAL (PC) — Un homme est mort noyé, hier matin, alors qu'il tentait d'échapper aux policiers, dans le quartier Verdun, à Montréal.

L'homme aurait été pris sur le fait par les policiers alors qu'il tentait de s'emparer de contenants d'eau — et peut-être d'outils —, dans une roulotte qui se trouve sur un chantier de construction en bordure du canal de l'Aqueduc de Montréal, dans l'arrondissement de Verdun.

Malgré le peu de valeur de son butin, l'homme a tenté d'échapper aux policiers, réussissant à sortir de la roulotte en fracassant une fenêtre, pour ensuite sauter dans l'eau du canal. Alors qu'il nageait en direction de l'autre rive dans l'eau pourtant calme, l'homme s'est rapidement retrouvé en difficulté.

« J'ai entendu un gros splash, et quand j'ai regardé dehors, j'ai vu le gars qui était au milieu du canal, a dit Pierre Thuot, un témoin qui a observé la scène de son logement. Les policiers lui ont envoyé une bouée, mais il ne l'a pas prise. »

Selon l'agent Gilles Mitchell, porte-parole de la Sûreté du Québec (SQ), « des policiers ont sauté à l'eau pour tenter de le sauver. Il criait "help! help!" Mais la victime a coulé avant qu'ils ne l'atteignent ».

Comme les agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont été impliqués dans l'incident, l'enquête a été transmise à la SQ afin d'en préserver l'indépendance.

Après plus d'une heure de recherches, les plongeurs ont retrouvé le corps du suspect, en fin d'avant-midi. Une autopsie devrait être pratiquée sur la dépouille dans les prochains jours.

C'est la 12<sup>e</sup> fois cette année que le SPVM doit transmettre une enquête à un autre corps de police. En 2003, cela s'était produit à huit occasions.

## Noyé repêché dans la rivière Trois-Pistoles

■ Les plongeurs de la Sûreté du Québec ont repêché hier, vers 14 h 15, l'homme mort noyé samedi dans la rivière Trois-Pistoles à la hauteur de la chute Mackenzie, alors qu'il se baignait avec des amis. Il s'agit de Kevin Dubé, 20 ans, de l'Isle-Verte. La victime se trouvait à près de 15 mètres (45 pieds) de fond, près de l'endroit où ses amis l'ont vu disparaître, indique l'agent Gérard Carrier, des affaires publiques de la Sûreté du Québec. L'accident est survenu lorsque le jeune homme a quitté un rocher pour en atteindre un autre à une trentaine de mètres (90 pieds). En cours de route, il aurait été pris dans un remous et demandé de l'aide à un ami qui était déjà sur l'autre rocher. Mais son copain n'a pu lui porter secours à temps. J-F.N.

## Disparu enfin retrouvé

■ Le corps d'Alexandre Duho-Drapeau a finalement été repêché hier matin dans la rivière Jacques-Cartier. Le jeune homme de 28 ans, résidant de la région de Montréal, avait disparu dans les eaux de cette rivière dimanche dernier, dans le secteur de Tewkesbury. C'est une équipe de rafting qui a fait la macabre découverte. Les rafteurs et les canotiers portaient une attention particulière aux berges depuis que la Sûreté du Québec avait demandé l'aide des gens du secteur. Le corps de la victime a été transporté à la morgue pour être formellement identifié. L'enquête déterminera les causes du décès. A.L.

## Pas le cœur à la fête

■ La fête du Faubourg a été perturbée hier soir par un individu qui jetait des verres et des bouteilles de bière du 12<sup>e</sup> étage de l'édifice Le Séjour, situé au 640, rue Saint-Jean, alors que l'artère était bondée. Le comportement du forcené a donné lieu à une opération policière d'envergure. La police de Québec avait l'information que l'homme menaçait de se servir d'une arme à feu, rapporte le capitaine André Tanguay. Plusieurs voitures de police ont été demandées sur place. Les policiers ont alors érigé un périmètre de sécurité et ont fait une entrée remarquée dans l'immeuble pour appréhender l'individu. Aucune arme n'a été trouvée sur les lieux. Heureusement, personne n'a été blessée par les objets tirés, mais plusieurs ont reçu des éclats de verre. Le suspect aurait eu une chicane avec deux passants, ce qui l'aurait mis dans cet état de rage. Il doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Québec sous l'accusation d'avoir troublé la paix. J-F.N.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Arts et vie

## De bons poils !

Les Chiens débarquent à Envol et Macadam avec deux nouveaux complices



Il y a du remue-ménage ces temps-ci dans la niche des Chiens. En congé de paternité, le batteur Olivier Renaldin a prêté ses baguettes à Marc Chartrain, tandis que le guitariste invité, Roger Miron, a cédé sa place à Jimmy Rouleau. Comme on pourra en juger le 31 juillet, au Bal du lézard, l'arrivée de nouveaux visages semble être tout sauf un handicap : un vent de fraîcheur souffle sur la troupe.

# Les pluies de mousson ont coûté la vie à 227 personnes au Bangladesh

Dacca, la capitale de 10 millions d'habitants, est à 40% sous les eaux

■ DACCA, Bangladesh (AP) — Secouristes et bénévoles s'employaient désespérément, hier, à renforcer des digues destinées à protéger Dacca de la montée des eaux, alors que le bilan des inondations consécutives aux pluies de mousson a atteint 227 morts, après l'annonce de 25 nouveaux décès par les autorités du Bangladesh.

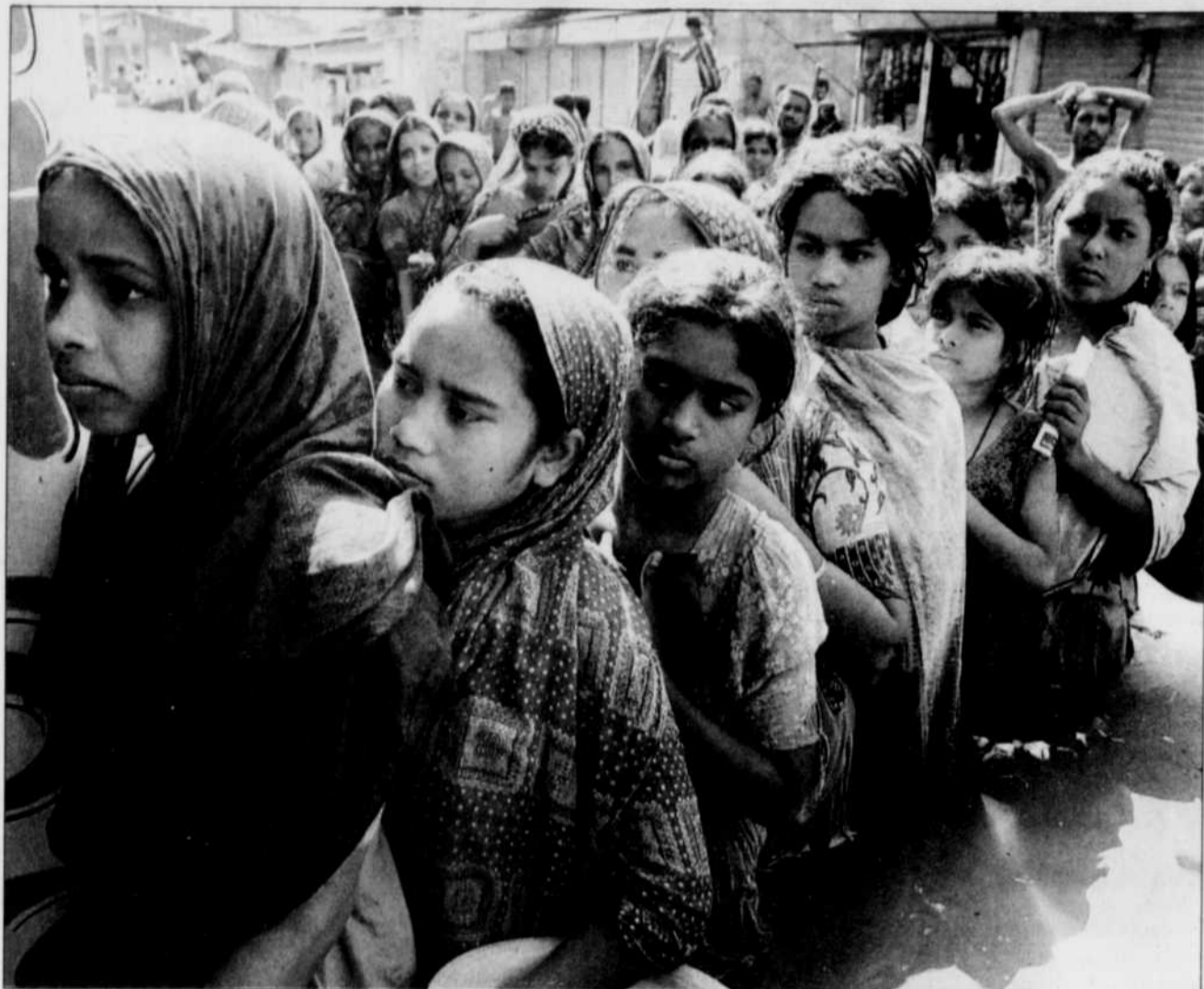
Ailleurs, les inondations consécutives à la mousson ont coûté la vie à 545 personnes en Inde, 102 au Népal et 5 au Pakistan.

Au Bangladesh, les cours d'eau autour de la capitale sont sortis de leur lit, provoquant l'inondation de 40% de la capitale, qui compte 10 millions d'habitants. Des centaines de personnes vivant dans des quartiers submergés par les eaux ont trouvé refuge dans des écoles ou des bureaux, tandis que des secouristes aidés de bénévoles empilaient des sacs de sable pour renforcer deux digues à l'ouest et au sud-est de la ville.

**Les inondations ont aussi fait 545 morts en Inde, 102 au Népal et 5 au Pakistan**

Le service des transports a été interrompu, deux routes principales et des voies ferrées reliant Dacca au reste du pays étant partiellement inondées.

La situation sur le front des inondations devrait par ailleurs s'aggraver dans une vingtaine de secteurs du centre et du nord-est du pays, en raison des crues alimentées par les



Des femmes du quartier Ashrafabad, au cœur de Dacca, faisaient patiemment la file, hier, dans l'eau jusqu'à la taille, dans l'espoir de mettre la main sur quelque aliment ou un peu d'eau potable. Les deux tiers du Bangladesh sont victimes de ce qui est considéré comme les pires inondations provoquées par la mousson depuis 15 ans.

pluies de mousson, selon le centre de prévision des inondations.

Depuis le début de la mousson, en juin, les inondations ont affecté plus

de 20 millions de personnes dans plus des deux tiers des districts du pays. Les autorités ont envoyé plus de 3600 équipes médicales dans les régions les

plus touchées, selon le ministère de la Santé. Vivres, médicaments et vêtements étaient distribués à des personnes bloquées par la montée des eaux.

## TURQUIE Une collision entre un train et un minibus fait 15 morts

ANKARA (AP) — Trois jours après un grave accident ferroviaire, un train a percuté un minibus à un passage à niveau dans l'ouest de la Turquie, hier. L'accident a fait 15 morts et 4 blessés, selon l'agence de presse Anatolie.

Toutes les victimes, parmi lesquelles figurent cinq enfants, se trouvaient dans l'autobus. Ses 19 occupants revenaient d'un mariage. Le chauffeur a tenté de forcer le passage alors que les barrières s'abaissaient, selon un représentant des chemins de fer interrogé par l'agence Associated Press. Aucun des 200 passagers du train n'a été blessé. Le drame a eu lieu sur la ligne ferroviaire reliant la province d'Aydin à la ville portuaire d'Izmir.

### LE DEUXIÈME

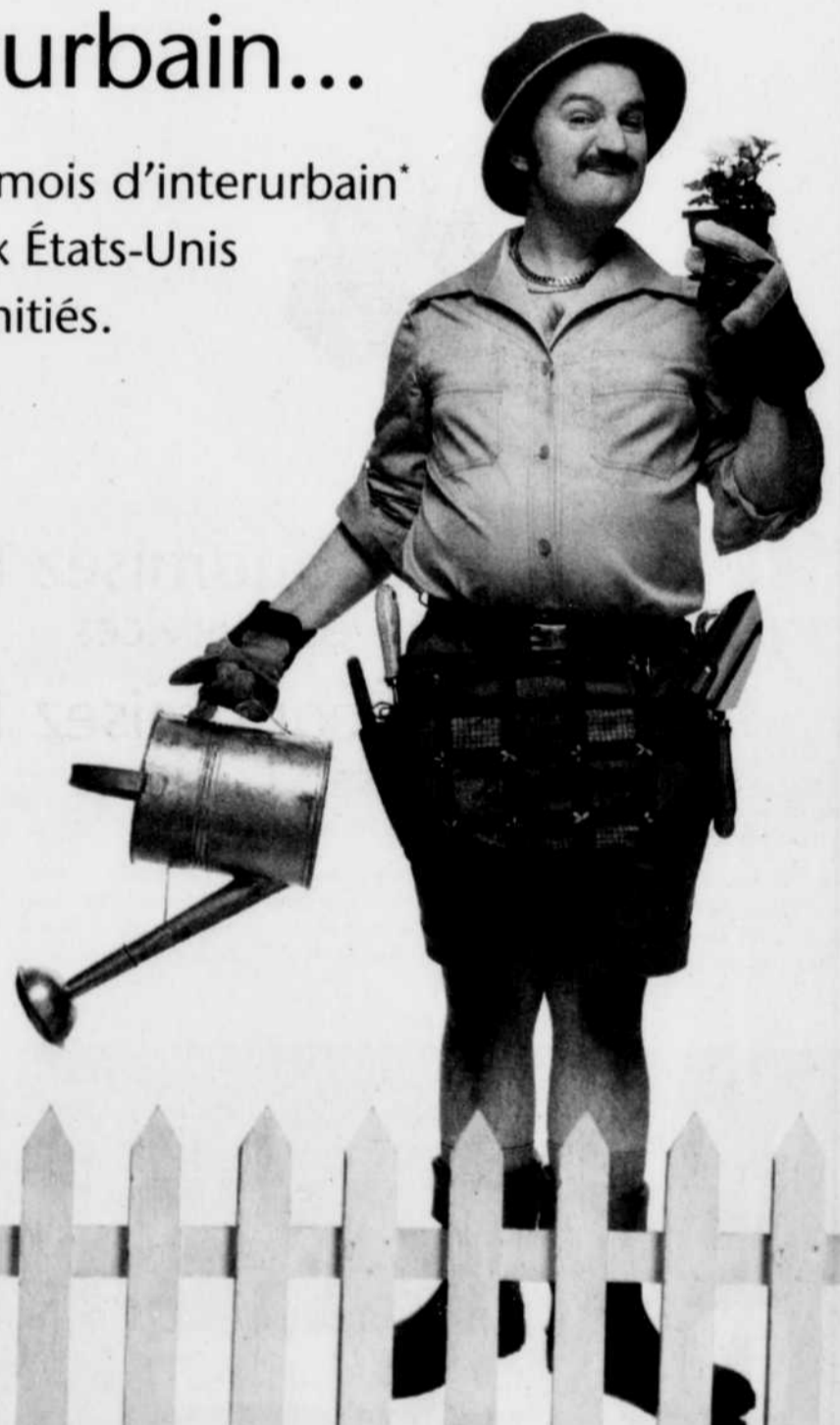
Cet accident impliquant un train est le second en trois jours. Jeudi, un express reliant Istanbul à Ankara avait déraillé. L'accident ferroviaire avait fait 37 morts. Deux autres accidents ferroviaires ont été enregistrés en fin de semaine en Turquie: un adolescent de 15 ans s'est tué en tombant d'un train qui circulait portières ouvertes dans la banlieue d'Istanbul, et quatre voitures d'un train de marchandises ont déraillé dans la province d'Adana, dans le sud du pays. Ce dernier accident n'a pas fait de victime.

**Jeudi, un accident ferroviaire avait causé 37 morts en Turquie**

## Nouveau

### Une offre exclusive d'interurbain...

Optez pour Le Forfait et obtenez 1000 minutes par mois d'interurbain\* vous permettant d'appeler partout au Canada et aux États-Unis 24/7. Voilà l'occasion rêvée de cultiver de grandes amitiés.



## Un Inuit poursuit Ottawa pour discrimination

EDMONTON (PC) — Kiviaq, un Inuit d'Edmonton autrefois connu sous le nom de David Ward, a intenté la semaine dernière une poursuite contre Ottawa, qu'il accuse de pratiquer la discrimination à l'égard de son peuple.

Des experts avancent que ses efforts pour obtenir de nouveaux programmes sociaux fédéraux pour les 50 000 Inuits du pays sont dignes de considération. Ils croient aussi que l'initiative, si elle réussit, pourrait révolutionner la relation entre les Indiens sans statut, les Métis, les provinces et le gouvernement fédéral.

### DÉJÀ UNE VICTOIRE

Kiviaq a déjà remporté une victoire en cour afin de changer son nom de Ward à celui que ses parents lui avaient d'abord donné. Né au Nunavut en 1936, il a été élevé à Edmonton par sa mère et son beau-père, un Blanc.

Cette fois, il reproche à Ottawa de fournir une meilleure aide financière en éducation, en santé et pour le logement aux Indiens reconnus qu'aux Inuits. La poursuite, soumise le 16 juillet en Cour fédérale, se fonde sur la Charte des droits pour faire valoir que les Inuits devraient jouir du même statut que les Indiens inscrits, qui ont accès à tout un éventail de mesures, notamment un programme d'aide pour les personnes désireuses d'obtenir une éducation supérieure. En ne traitant pas les Inuits de la même manière que les Indiens et les autres autochtones, le gouvernement fédéral agit de manière discriminatoire, allègue la poursuite.

Des universitaires pensent cependant qu'Ottawa pourrait faire valoir qu'il a transféré ses responsabilités aux Inuits en signant des accords avec les organisations de revendications territoriales représentant les quatre principaux groupes d'Inuits au pays.

Kiviaq est un ex-champion de boxe, ex-joueur de football, et le premier Inuk à entrer au Barreau canadien, en 1983, un exploit qu'il a réalisé sans aucune aide fédérale ou provinciale.



Une femme se cache le visage devant le triste spectacle d'une baleine échouée sur la plage de Majanicho sur l'île de Fuerteventura, dans les îles Canaries. La baleine de six mètres de long et de 3000 kilogrammes serait au moins la troisième en trois jours à s'échouer sur la berge. Les experts croient que les exercices navals menés par l'OTAN pourraient être à l'origine de ces décès.

## Ottawa achète des terres qui ont déjà appartenu aux Acadiens

AMHERST (PC) — Des terres de la Nouvelle-Écosse qui ont jadis été occupées par des Acadiens, avant leur déportation, ont été acquises par le gouvernement fédéral.

Pares Canada a fait savoir vendredi dernier qu'Ottawa avait décidé de faire l'acquisition des terres sur lesquelles était situé le village de Beaubassin, près de la ville d'Amherst.

Baubassin fut fondé par Jacques Bourgeois, en 1655, et fut d'abord nommé Bourgeoisville, avant d'être baptisé du nom que l'histoire a retenu.

Quand les Britanniques sont arrivés dans la région, en 1750, Beaubassin fut détruit par le feu pour empêcher qu'il ne tombe entre les mains anglaises. Ces habitants allèrent s'établir à Beauséjour, non loin.

Quand Pares Canada décide de faire l'acquisition de terres à des fins historiques, un processus qui peut durer des années se met en branle, dont le

dépôt d'une demande en bonne et due forme devant un comité des sites historiques et des monuments.

### ARTÉFACTS

Cette fois-ci, la démarche a fait l'objet d'un traitement accéléré et a trouvé son dénouement en seulement trois ans, en raison de la tenue cet été du Congrès mondial acadien et parce que les propriétaires des terres visées avaient reçu des offres d'achat pour celles-ci.

Les efforts déployés pour protéger ces terres ont pris plus de poids encore au début de l'été quand des recherches archéologiques ont permis de mettre au jour de nombreuses fondations et plusieurs artéfacts.

D'autres recherches seront effectuées maintenant que les terres appartiennent à Pares Canada, ce qui devrait permettre d'obtenir des informations supplémentaires sur l'établissement des Acadiens dans la région.

## Cours en français annulés : l'Î.-P.-É. poursuivie

■ SOURIS, Î.-P.-É. — Une résidente de l'île-du-Prince-Édouard qui revendique le droit de sa fille d'obtenir une éducation en français poursuit le gouvernement. La province avait dit aux parents de l'est de l'île qu'ils auraient une école de langue française pour les écoliers de la première à la neuvième année cet automne. Mais le budget provincial du printemps a amputé les fonds prévus

pour ce projet. La commission scolaire francophone, qui agit en tant que commandeur dans la poursuite, affirme qu'elle aura suffisamment d'argent pour offrir une instruction en français aux écoliers de la première à la sixième année, cet automne. Les étudiants plus âgés devront fréquenter des écoles anglophones ou effectuer le trajet jusqu'à Charlottetown. (PC)

# Ça continue!

## Financement 2,8%

jusqu'à 60 mois\*

sur tous nos Accord 2 ou 4 portes  
À partir de 23 900\$\*\*

\*Taux offert par Honda Canada Finance. \*\*Transport, préparation, immatriculation, taxes, assurance et frais d'enregistrement en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif.

2000, rue Jean-Talon Nord  
Sainte-Foy (Québec) G1N 2E8  
Téléphone : (418) 687-2525  
www.lallierstefoy.com

## ...et des économies florissantes.

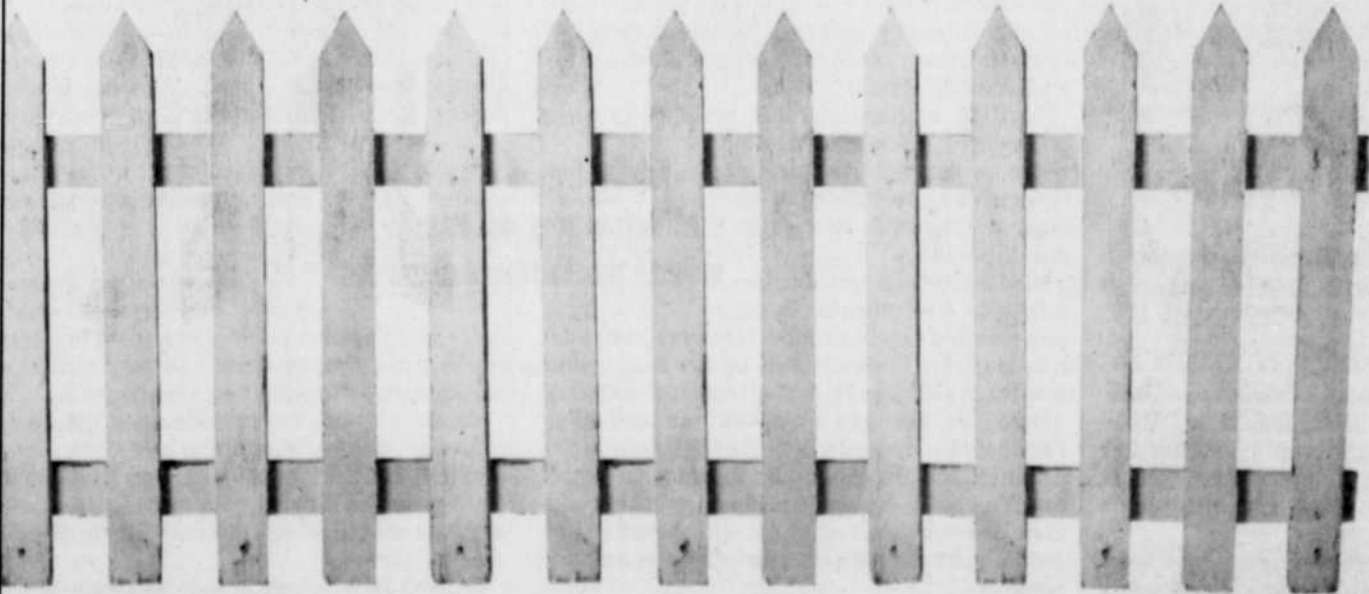
Aménagez **Le Forfait**<sup>1</sup> en choisissant l'une des 100 combinaisons possibles des services **Sympatico**<sup>MC</sup>, **ExpressVu**<sup>MC</sup> ou **Mobilité** et économisez mois après mois.



Le Forfait

Économisez 10 \$/mois<sup>2</sup> avec 2 services

Économisez 15 \$/mois<sup>2</sup> avec 3 services



1 866 212-6961  
www.bell.ca/forfait4  
Magasins Espace Bell

Bell est fière de commanditer l'équipe olympique canadienne.

Et bien simple.<sup>SM</sup>

D'autres conditions s'appliquent. Taxes en sus. Prix/offres sujets à changement sans préavis. Le Forfait est disponible seulement avec une sélection de services et forfaits résidentiels de Bell, là où l'accès et la technologie le permettent. Pour être admissible, Bell Canada doit être votre fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Un engagement minimum de 24 mois pour chaque service est requis. Des frais de réclamation anticipée s'appliquent. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Appelez au 1 866 281-2303 pour savoir si vous êtes admissible et pour plus de détails. Économies comparées au plein tarif courant de ces mêmes services lorsque souscrit individuellement. Sympatico et ContactFamille sont des marques de commerce de Bell Canada; ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c. ® Marque officielle du Comité olympique canadien.

# LE QUÉBEC ET LE CANADA

RÉFUGIÉS

## Ottawa veut cesser l'asile dans les églises

« Personne ne peut se soustraire à la loi », dit la ministre Judy Sgro

JIM BRONSKILL  
Presse canadienne

■ OTTAWA — La ministre fédérale de l'Immigration, Judy Sgro, demande aux églises d'abandonner une pratique consacrée, soit de cesser de donner asile aux réfugiés menacés de déportation.

Dans la foulée de certains cas litigieux, la ministre compte rencontrer sous peu les dirigeants des Églises à ce sujet.

« C'est une question très difficile à régler, et à franchement parler, si nous commençons à nous servir des églises pour entrer au Canada par la porte d'en arrière, nous allons avoir d'énormes

problèmes », a-t-elle affirmé au cours d'une entrevue accordée à la Presse canadienne.

« La préoccupation première doit être d'assurer la protection de notre pays et des Canadiens, a-t-elle dit, ajoutant que nul ne devrait être autorisé à se cacher où que ce soit. »

Une demi-dizaine de personnes — pour la plupart des gens n'ayant pu obtenir le statut de réfugié — sont actuellement réfugiés dans des églises au Canada, en vertu d'une tradition séculaire remontant au Moyen-Âge, quand les églises européennes se voulaient des sanctuaires pour les personnes persécutées.

Le révérend Chris Ferguson, porte-parole de l'Église unie du Canada pour les questions relatives à la justice, a accueilli favorablement la volonté exprimée par M<sup>me</sup> Sgro de débattre de cette question. Il a rappelé qu'il avait demandé à rencontrer la ministre il y a plusieurs mois.

INQUIÉTUDES

Mais il a insisté pour dire qu'il est parfois nécessaire de donner asile à des gens menacés de déportation, parce que le système fédéral visant à établir le statut de réfugié est affligé de graves lacunes. Une église n'offrira l'asile à quelqu'un que lorsqu'à notre avis, le Canada enfreint la loi, qu'il ne remplit pas ses obligations internationales, a-t-il affirmé.

Les défenseurs des réfugiés et des membres du clergé se sont inquiétés, il y a quatre mois, quand 10 policiers ont envahi l'église Saint-Pierre, de l'Église unie à Québec, pour s'emparer de Mohamed Cherfi, qui s'était réfugié au sous-sol du bâtiment. M. Cherfi, qui est menacé d'extradition à destination de l'Algérie, a été arrêté, pour avoir présumément contrevenu aux conditions de sa libération sous caution, et remis aux autorités de l'Immigration.

Selon la ministre, cette histoire se répètera tant que les églises continueront à accueillir des gens recherchés par les autorités. « Personne ne peut se soustraire à la loi », a-t-elle maintenu.

Aucune date n'a été fixée pour la rencontre entre la ministre et les représentants des Églises, rencontre au cours de laquelle M<sup>me</sup> Sgro prévoit inviter les leaders religieux à venir lui parler directement des cas litigieux d'immigrants et de demandeurs du statut de réfugié.



La ministre de l'Immigration, Judy Sgro

## Sgro juge les compétences des immigrants peu reconnues

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne est handicapée du fait que des milliers de travailleurs professionnels d'origine étrangère, dont les compétences ne sont pas reconnues ici, doivent se contenter d'occuper des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés, ce qui représente un véritable gaspillage de ressources économiques précieuses.

Pendant ce temps, les employeurs de tous les coins du pays se disent incapables de trouver ici les employés qualifiés qu'il leur faut. Tant le gouvernement fédéral que les entreprises s'efforcent de remédier à ce problème, mais celui-ci ne fait apparemment qu'empirer.

Ce dossier est vu comme une priorité, a déclaré Judy Sgro, nommée de nouveau ministre de l'Immigration par le premier ministre Paul Martin, la semaine dernière.

La ministre reconnaît que des milliers d'employés formés à l'étranger attendent la reconnaissance de leurs titres de compétence au Canada, de façon à pouvoir enfin occuper les emplois pour lesquels ils sont qualifiés.

Pour Perrin Beatty, qui préside les Manufacturiers et Exportateurs du Canada, le gouvernement a beau reconnaître l'existence du problème, il ne fait pas assez d'efforts pour aider les travailleurs

immigrants spécialisés dans différents domaines à s'insérer dans la main-d'œuvre canadienne. « Nous sommes un pays riche, mais pas au point de nous permettre de gaspiller les compétences de gens talentueux », a-t-il déclaré.

Des sondages pancanadiens effectués au cours des derniers mois par l'association ont révélé que toutes les régions du pays connaissent des pénuries de travailleurs dans plusieurs domaines et un enchevêtrement de contraintes administratives.

Selon M<sup>me</sup> Sgro, Ottawa et les provinces travaillent davantage en collaboration maintenant. Et les gouvernements provinciaux affirment faire plus d'efforts pour accélérer le processus de reconnaissance des compétences de professionnels formés à l'étranger — surtout les médecins et infirmières.

Un programme de mentorat à l'intention des ingénieurs et des médecins immigrants est en chantier, a dit la ministre. Des programmes de perfectionnement linguistique sont également rendus accessibles, avant leur arrivée au Canada, aux candidats à l'immigration, afin de les aider à mieux préparer leur insertion sur le marché du travail.

## Loteries en ligne dans l'Est

HALIFAX (PC) — La Société des loteries de l'Atlantique fait le pari que son projet de vente de billets de loto dans Internet lui rapportera gros.

D'ici deux semaines, les résidents des quatre provinces atlantiques pourraient bien miser sur des billets de loterie de chez eux, au moyen d'un simple clic de souris d'ordinateur, alors que Loto Atlantique commencera à vendre des billets pour sept de ses jeux de hasard dans Internet.

C'est la première des sociétés d'État actives dans les jeux de hasard au Canada à offrir ses services dans le réseau virtuel.

Selon une porte-parole de la société, Cynthia Goodwin, le site Internet mise sur le marché des Canadiens qui fréquentent déjà le cyberspace pour leur magasinage, leurs transactions bancaires et leur divertissement.

La stratégie pourrait être rentable. Déjà, les ventes de billets virtuels se sont avérées une opéra-

tion lucrative pour plus de 30 sociétés de loterie à travers le monde, notamment dans plusieurs pays européens, en Australie et au Royaume-Uni.

SÉCURITÉ

Les restrictions juridiques en vigueur au Canada exigent cependant de la société de l'Atlantique qu'elle prenne des mesures pour assurer la sécurité du système, notamment au moment de l'inscription (preuve d'âge, d'identité, de résidence du joueur potentiel).

Sept jeux seront offerts en ligne, dont Lotto 6/49, Atlantique 49, Lotto Super 7. Les joueurs pourront transférer des fonds directement de leurs comptes bancaires en ligne, mais pas à partir de cartes de crédit. Les gagnants seront avisés par courrier électronique, et les lots n'excédant pas 1000 \$ pourront être versés directement dans le compte des gagnants.



Les premiers ministres provinciaux tiendront leur deuxième réunion du Conseil de la Fédération à Niagara-on-the-Lake la semaine prochaine. La première rencontre s'était tenue à Québec en 2003.

## RÉUNION DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION Péréquation et financement de la santé au menu

MARTIN OUELLET  
Presse canadienne

Les premiers ministres provinciaux vont tenter, la semaine prochaine, de s'entendre sur une proposition commune de réforme de la péréquation et de financement de la santé, qui sera soumise en septembre au premier ministre, Paul Martin.

Le partage des richesses entre les provinces et le sous-financement du système de santé seront les deux principaux sujets à l'ordre du jour de la deuxième réunion du Conseil de la Fédération, qui se tiendra du 25 au 30 juillet dans le décor bucolique de Niagara-on-the-Lake, en Ontario.

L'un des points forts de la rencontre sera le dépôt du rapport du groupe de travail sur le financement viable du système de santé, dirigé par les premiers ministres de l'Ontario, Dalton McGuinty, et de Colombie-Britannique, Gordon Campbell.

Le groupe de travail, qui avait été chargé plus tôt cette année d'évaluer les besoins des provinces, soumettra aux premiers ministres une série de recommandations.

Le dépôt de ce rapport permettra ainsi de mettre la table en vue de la réunion fédérale-provinciale convoquée pour le 13 septembre à Ottawa, par le premier ministre, Paul Martin.

« Ce sera le premier grand test du nouveau gouvernement Martin », a confié vendredi, sous le couvert de l'anonymat, un membre de l'entourage du premier ministre, Jean Charest.

« On espère sortir de la réunion de Niagara-on-the-Lake avec un consensus, un agenda clair et précis en prévision de la réunion de septembre », a ajouté l'interlocuteur bien au fait du dossier.

Les attentes du Québec sont très claires : le premier ministre, Paul Martin, qui a promis d'ajouter 9 milliards \$ dans le système de santé en cinq ans, devra joindre l'action au discours dans les plus brefs délais.

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Mais du même souffle, le gouvernement Charest met en garde le fédéral contre la tentation de lancer des initiatives « mur à mur ». Le Québec va défendre ses compétences et exiger sa part de financement, sans condition.

« On ne va pas à Niagara avec en tête de préparer une confrontation avec Paul Martin à l'automne, a précisé la source. Mais les provinces ont leurs propres priorités et souhaitent un réinvestissement flexible, pas du mur à mur. »

La notion de déséquilibre fiscal et le transfert de points d'impôt comme solution à ce problème, semblent de moins en moins faire partie du paysage des relations entre le Québec et le gouvernement fédéral.

« M. Martin a dit qu'il reconnaissait l'existence de pressions financières, alors que le mot soit déséquilibre fiscal ou un autre, s'il y a un problème, que l'on le règle et ce sera tant mieux », indique-t-on dans l'entourage du premier ministre.

CONTRATS DE PUBLICITÉ

## Autre étude, même constat

La gestion déficiente d'Ottawa encore montrée du doigt

OTTAWA (PC) — Une autre vérification du mode d'attribution des contrats de publicité par le gouvernement fédéral a levé le voile sur une gestion déficiente où des dossiers disparaissent et des factures sont non conformes.

L'enquête des Travaux publics aurait dû constater une amélioration notable l'attribution de contrats de publicité de 2000 à 2003, notamment en raison des changements décidés au terme de la vérification précédente, qui portait sur la période de 1997 à 2000.

En 2001, le gouvernement avait modifié ses procédures parce que d'importants problèmes de gestion avaient été observés dans les contrats accordés aux agences de publicité.

Mais la nouvelle révision, terminée en novembre 2003, n'a pas relevé d'améliorations. Les enquêteurs ont d'ailleurs été incapables de mettre la main sur 5 % des dossiers qu'ils avaient choisi d'examiner.

Dans les dossiers qu'ils ont pu consulter, l'énoncé des choses à faire était inadéquat, les justifications du choix d'un fournisseur plutôt que d'un autre étaient insuffisantes et bien souvent, aucun travail administratif n'avait été effectué pour démontrer la validité des factures soumises.

« La capacité de (Travaux publics) à démontrer la qualité de ses pratiques de gestion des contrats de publicité demeure compromise », indique le rapport obtenu grâce à la Loi d'accès à l'information.

La supervision de l'attribution des contrats de

publicité « n'a pas pu être contrôlée de façon suffisante par ce processus de révision pour qu'il soit possible de conclure que la gestion était efficace ».

Ces conclusions sont presque identiques à celles de la révision des dossiers de 1997 à 2000, ce qui laisse entendre que l'argent des contribuables n'est pas mieux administré qu'avant.

En novembre dernier, le rapport interne portant sur la période de 2000 à 2003 a été transmis aux cadres supérieurs du ministère des Travaux publics, au moment même où la vérificatrice générale, Sheila Fraser, complétait elle aussi sa propre enquête sur la gestion gouvernementale des contrats de publicité et de commandite.

Le rapport de M<sup>me</sup> Fraser a couvert une période de quatre ans, commençant en 1997, alors que la deuxième révision des Travaux publics s'est penchée sur les dossiers allant jusqu'au 31 mars 2003.

« Les règles ont été enfreintes ou ignorées à toutes les étapes de la procédure d'attribution pendant une période de quatre ans, a constaté M<sup>me</sup> Fraser, et il existe peu de preuves que les services ont été rendus en contrepartie des sommes dépensées. »

En avril 2003, le gouvernement a annoncé des changements dans sa gestion des contrats de publicité et le programme fédéral des commandes, qui a permis d'attribuer plusieurs millions de dollars de contrats à des firmes proches des libéraux, a été aboli par le premier ministre, Paul Martin, en décembre.

« Aucun travail n'avait été effectué pour démontrer la validité des factures soumises »

# 152 projets menés à terme en Afghanistan

## L'unité de coopération civilo-militaire de l'armée canadienne rentre au pays

KABOUL (PC) — L'unité de coopération civilo-militaire (COCIM) de l'armée canadienne en Afghanistan a complété sa mission le week-end dernier, après avoir mené à bon port 152 projets divers au cours des six derniers mois.

La rénovation d'un poste de police, qu'on a doté d'une liaison radio haute fréquence, a été la dernière réalisation du major Richard Sneddon et de son peloton de 30 membres.

Le militaire passe maintenant le relais à une section canadienne de six membres et à des unités plus importantes de Finlande, de Belgique et de Hongrie, qui seront désormais en charge de projets humanitaires dans ce qui constituait le secteur « canadien » de la capitale afghane, Kaboul.

L'équipe de la COCIM a dépensé en tout 414 600 \$ pour des interventions comme la reconstruction d'écoles, d'orphelinats, de ponts et ponceaux, la distribution de matériel pour les forces de maintien de l'ordre, et des projets d'aqueduc et de cueillette des déchets.

Vingt-sept initiatives d'ordre humanitaire ont été financées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), au coût d'environ 266 000 \$. Le reste de l'argent et du matériel provenait du budget de l'unité d'intervention canadienne, de l'armée américaine, des dons des troupes sur place et de citoyens canadiens. Des fournitures médicales d'une valeur de 3,5 millions \$

ont notamment été données par l'Église orthodoxe grecque de Toronto.

### GAGNER LES CŒURS

Comme elle le fait pour chaque mission, l'équipe de la COCIM a joué un rôle-clé dans la campagne discrète menée dans le but de gagner le cœur des Afghans. Le rôle principal de la COCIM est de protéger les troupes de l'OTAN en favorisant de bonnes relations avec la population et les autorités locales, non gouvernementales, et de faire valoir le point de vue selon lequel la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN ne constitue pas une force d'occupation.

« C'est un outil militaire pour parvenir à des fins militaires, explique le major Sneddon. L'aspect humanitaire constitue une retombée positive. »

Des opérations comme celles de la COCIM se poursuivront en Afghanistan aussi longtemps que la Force internationale d'assistance à la sécurité y demeurera — c'est-à-dire pendant des années, explique l'un de ses participants, le capitaine Luc Saint-Jean, un réserviste de Laval, en banlieue de Montréal.

« On aura toujours besoin de COCIM, dit-il, parce que lorsqu'on effectue des interventions militaires, on cause un certain stress à la population. C'est très important de réduire ce stress. Si on ne le fait pas, les gens vont développer leur propre perception de vos opérations militaires. »

## Nouveau départ



Deux lieutenantes d'un contingent de soldats canadiens en partance pour l'Afghanistan ont enfilé hier leurs bottes de désert. Certains militaires de la garnison d'Edmonton en sont à leur deuxième départ pour ce pays. (PC)

## Tirs américains sur des amis afghans

■ KABOUL — Des soldats américains ont été impliqués dans un autre incident impliquant des « tirs amis » en Afghanistan. Les militaires américains ont tiré par méprise, la semaine dernière, sur un groupe de soldats afghans, les identifiant faussement comme des combattants talibans. Huit d'entre eux ont été blessés. L'incident s'est produit dans un bastion taliban, situé à 400 km au sud-ouest de la capitale afghane, Kaboul. Rappelons qu'en 2002, les Américains avaient bombardé par erreur un contingent de soldats canadiens, tuant quatre d'entre eux et en blessant huit autres. Et en avril dernier, ils ont tué par mégarde l'un des leurs, l'ancien joueur de football de la NFL, Pat Tillman. (PC-AP)

## Jeb Bush en mission au Québec

■ À la tête d'une importante délégation le frère du président américain et gouverneur de la Floride, Jeb Bush, arrivera à Montréal, demain, Team Florida, composée de 150 gens d'affaires et politiciens, passera deux jours au Québec, et se rendra à Ottawa, jeudi. Le gouverneur Bush veut renforcer les liens commerciaux et institutionnels qui lient le Québec et la Floride. (PC)

# LA GRANDE VENTE ESTIVALE

INSPIRATION INCLUSE

**CHRYSLER SEBRING LX 2004**  
ACHETEZ À  
**19 995 \$<sup>Δ</sup>**

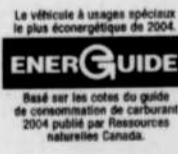
- Moteur 2,4 L à DACT, 16 soupapes
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Climatiseur
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Télédeverrouillage
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Système de prévention du vol Sentry Key<sup>™</sup>



FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR  
SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA

Les prix comprennent les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et sont établis pour la berline Chrysler Sebring LX 2004 avec l'ensemble 28E et pour la Chrysler PT Cruiser 2004 avec l'ensemble 24H. La Chrysler PT Cruiser 2004 avec l'ensemble 28E et pour la Chrysler Pacifica 2004 avec l'ensemble 28M + AMF. Les tarifs mensuels établis pour 48 mois pour la Chrysler PT Cruiser 2004 avec l'ensemble 28E et pour la Chrysler Pacifica 2004 avec l'ensemble 28M + AMF. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Services Financiers Chrysler Canada n'est pas un membre du groupe de Services Financiers Chrysler Canada. Les offres de location sont exclues et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. À l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et d'application à la livraison au détail des modèles neufs 2004 sélectionnés en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Le concessionnaire peut commander ou échanger un véhicule. Transport et taxe sur le climatiseur (hors que applicable). Immobilisation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Prohibé à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. La Chrysler Pacifica 2004 4x4 à transmission intégrale. Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte: une garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur\*, et une assistance routière 24 heures sur 24\*\*, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km\*. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. \* Selon la marque déposée de DaimlerChrysler Corporation. \*\* Selon la première éventualité. + Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux modèles SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. © Marque officielle du Comité olympique canadien. MD. Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

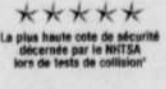
### CHRYSLER PT CRUISER 2004



ACHETEZ À **20 799 \$<sup>Δ</sup>** OU LOUEZ À **239 \$<sup>†</sup>** PAR MOIS. LOCATION DE 48 MOIS. Comptant initial de 3531 \$ ou échange équivalent. Option 0 \$ comptant également disponible. 0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- Moteur 2,4 L à DACT, 16 soupapes
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Climatiseur
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Télédeverrouillage
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Console au plancher pleine longueur
- Glaces à écran solaire, teinte foncée, à filtre UV
- Système de prévention du vol Sentry Key<sup>™</sup>

### CHRYSLER PACIFICA 2004



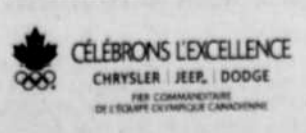
La plus haute cote de sécurité (décernée par le NHTSA lors de tests de collision)



ACHETEZ À **37 299 \$<sup>Δ</sup>** OU LOUEZ À **399 \$<sup>†</sup>** PAR MOIS. LOCATION DE 48 MOIS. Comptant initial de 4905 \$ ou échange équivalent. Option 0 \$ comptant également disponible. 0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- 3 rangées de sièges pouvant accueillir 6 personnes
- Rideaux gonflables latéraux
- Suspension indépendante aux 4 roues d'inspiration allemande, multibras
- Volant gainé de cuir avec commandes audio intégrées
- Moteur V6 de 250 chevaux
- Système Infinity<sup>™</sup> numérique à 6 canaux avec radio AM/FM, lecteur de CD, 7 haut-parleurs et amplificateur de 200 watts
- Climatiseur avec commande automatique de température bizona et filtre à air

PLEIN D'ESSENCE GRATUIT À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF 2004<sup>Δ</sup>



**LA GRANDE VENTE ESTIVALE SE TERMINE LE 31 JUILLET.**  
VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP<sup>®</sup> • DODGE OU CHRYSLER.CA.



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep<sup>®</sup> • Dodge du Québec



# L'essence de la F1. A1 pour l'essence.

Berline ou coupé Civic DX 2004

Prix de location

**198 \$\***

par mois/pour 60 mois

Incluant  
120 000 km

Transport et préparation inclus en location seulement

Taux de financement en location ou à l'achat

**2,8 %\*\***

**0 \$**

dépôt de sécurité

**0 \$**  
COMPTANT

Berline Civic SI 2004  
illustrée



Coupé Civic SI 2004  
illustré



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**HONDA**

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [www.honda.ca](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. \*Cette offre porte sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location 60 mois. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1514PX) et coupé Civic DX 5 vitesses (modèle EM2114P). Versement mensuel de 198 \$, pendant 60 mois pour un total de 11 880 \$. Première mensualité exigible. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. \*\*Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 2,8 % pour le financement à l'achat ou à la location d'une berline Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX) ou d'un coupé Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle EM2114P) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial et les taxes applicables pourraient être exigés. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif.

## LE MONDE

EN BREF

INDONÉSIE  
Violent séisme

■ JAKARTA — Un séisme de magnitude 7,3 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué hier l'ouest de l'Indonésie, mais sans faire de dégâts car son épicentre était situé à une grande profondeur sous la surface de la terre, a annoncé le service de météorologie et de géophysique de Jakarta. L'épicentre du séisme, qui est survenu hier matin, a été localisé à une profondeur de 600 km sous la surface de la terre, à une centaine de km au nord-ouest de la ville de Palembang située dans le sud de l'île de Sumatra, a précisé la même source. Un séisme de magnitude 7,9 avait déjà secoué cette région le 4 juin 2000, faisant une centaine de morts et provoquant un mouvement de panique à Singapour. (AFP)

ROYAUME-UNI

## Charles a été plumé

■ LONDRES — La princesse Diana a « pris jusqu'au dernier centime » du patrimoine du prince Charles lors de leur divorce, affirme un ancien conseiller financier de Charles dans les colonnes de *Sunday Telegraph*. Geoffrey Bignell affirme que le prince Charles a dû liquider toute sa fortune personnelle pour honorer l'accord de divorce signé en 1996, un an avant le décès de la princesse dans un accident de voiture à Paris. M. Bignell ne révèle pas le montant du versement, qui était estimé à l'époque entre 40 et 60 millions \$CAN. « La princesse Diana a pris jusqu'à son dernier centime », affirme-t-il. « Il était très fâché de tout ça. C'est à ce moment que j'ai cessé d'être son conseiller financier, parce qu'il n'avait plus de richesse personnelle. Elle l'a plumé », affirme M. Bignell. (AP)

SRI LANKA

## Tueries tamoules

■ COLOMBO — La principale organisation des rebelles tamoules du Sri Lanka a assassiné hier sept membres d'un groupe rival, juste avant une nouvelle médiation de la Norvège pour éviter que l'escalade des violences ne débouche sur un retour à la guerre, a déclaré la police. Les Tigres de libération de l'Eelam tamoul ont tué leurs adversaires à Kottawa, dans la banlieue de la capitale, dans un « lieu sécurisé » de la faction rivale dirigée par le commandant Karuna, un ancien dirigeant des Tigres qui a fait défection au printemps, a précisé la police. Un soldat, probablement un officier du renseignement militaire, a également été tué dans l'attaque, la plus meurtrière en trois mois dans l'île. (AFP)

CUBA-MEXIQUE

## Retour à la normale

■ LA HAVANE — L'ambassadrice du Mexique à Cuba, Roberta Lajous, est rentrée hier à La Havane en vue d'un retour à la normale des relations bilatérales après près de trois mois d'absence au cours desquels les relations entre les deux pays ont connu la plus forte dégradation en 102 ans. « Je suis très heureuse de rentrer à La Havane », a déclaré M<sup>me</sup> Lajous à son arrivée qui a coïncidé avec le retour à Mexico de l'ambassadeur de Cuba. Les ambassadeurs ont regagné leur poste conformément à un accord conclu la semaine dernière à La Havane entre les ministres des Affaires étrangères cubain et mexicain, Felipe Pérez et Luis Ernesto Derbez. (AFP)

IRAK

## Saddam s'amuse

■ LONDRES — L'ancien dictateur irakien Saddam Hussein passe ses journées en prison à jardiner, lire le Coran et écrire des poésies, selon un témoignage du secrétaire d'État irakien aux droits de l'homme, Bakhtiar Amin, dans *The Guardian*. « L'un des poèmes parle de George Bush, mais je n'ai pas eu le temps de le lire », a déclaré le ministre, expliquant que l'ancien chef d'État, à qui il a rendu visite samedi, s'est également attelé à la lecture du Coran. De même, l'ancien président irakien consacre son temps hors de sa cellule de quatre mètres sur trois à de menus travaux de jardinage, a précisé Bakhtiar Amin: « Il s'occupe de quelques petits buissons et arbustes et a même entouré un petit palmier d'un muret de pierres blanches ». Saddam Hussein, qui « est apparu démo-ralisé et abattu », est cependant « en bonne santé et détenu dans des conditions correctes ». Il a repris du poids, a assuré le ministre irakien. (AFP)

## Chaîne juive contre un retrait de Gaza

■ JÉRUSALEM (d'après AFP) — Des dizaines de milliers d'Israéliens ont formé hier une chaîne humaine de 90 km de long reliant la bande de Gaza à la vieille ville de Jérusalem pour manifester leur opposition au plan de retrait de la bande de Gaza du premier ministre, Ariel Sharon.

Par ailleurs, six Palestiniens, membres des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe armé lié au Fatah, le mouvement du dirigeant palestinien, Yasser Arafat, ont été tués hier par des tirs de soldats israéliens à Tulkarim en Cisjordanie, selon un bilan hospitalier palestinien.

Ces décès portent à 4196 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000, dont 3199 Palestiniens et 926 Israéliens.

Selon les organisateurs de la chaîne, membres du Conseil des colonies de Cisjordanie et la bande de Gaza, le plus important mouvement de colons, cette chaîne a été un succès sans précédent, car elle a rassemblé plus de 200 000 personnes. La police, citée par la radio militaire, a pour sa part estimé à « plus de 130 000 » le nombre des participants.

À 19 h, heure locale, les manifestants ont entonné l'hymne national israélien tout le long de la chaîne dont une des extrémités a abouti au Mur des Lamentations, le lieu le plus saint du judaïsme.

À Jérusalem, les manifestants se sont échelonnés le long de la rue Jaffa, la principale artère de la ville. Cer-

tains brandissaient des drapeaux israéliens, des banderoles contre le projet d'évacuation de la bande de Gaza et des 21 colonies israéliennes disséminées dans cette région, où vivent quelque 8000 colons.

Aucun incident n'a été signalé durant la manifestation. Mais les autorités prenaient en revanche au sérieux le risque d'un attentat perpétré par un noyau d'extrémistes juifs contre l'esplanade des Mosquées à Jérusalem.

Le ministre de la Sécurité intérieure, Tzahi Hanegbi, a averti qu'il y avait un « risque plus élevé que jamais » d'attentats d'extrémistes dans le but de provoquer une « réaction en chaîne » pour torpiller le plan de retrait du premier ministre, Ariel Sharon.

Sur le plan politique, un millier de membres du Likoud, dont une quinzaine de députés et ministres, se sont réunis hier à Tel Aviv autour du ministre des Affaires étrangères, Sylvan Shalom, du Likoud, qui a lancé une campagne contre l'entrée des travaillistes au gouvernement, souhaitée par Ariel Sharon.

M. Shalom est menacé de perdre son poste au profit du chef du Parti travailliste, Shimon Peres, si ce dernier entre au cabinet.

Sur le terrain, des hélicoptères israéliens ont lancé deux raids contre la maison appartenant à un cadre du mouvement islamiste Hamas dans le quartier de Zeitoun à Gaz.

Le premier raid avait fait trois blessés. Selon des sources militaires israéliennes, le bâtiment visé abritait un « atelier de fabrication d'armes » dont des roquettes artisanales de type Qassam.

Une quinzaine de députés et ministres anti-Sharon

Par ailleurs, huit Palestiniens dont plusieurs enfants ont été blessés par des tirs de soldats israéliens, a-t-on indiqué de sources hospitalières palestiniennes.

Ces tirs se sont produits à Khan Younès, peu après que six enfants israéliens

d'une dizaine d'années habitant dans la colonie proche de Neve Dekalim, eurent été blessés par l'explosion d'un obus de mortier tiré par des Palestiniens.

Concernant la crise que traverse l'Autorité palestinienne, Mohammad Dahlane, ancien ministre palestinien délégué à la Sécurité et critique envers le dirigeant palestinien, Yasser Arafat, a démenti être derrière les troubles qui ont récemment secoué la bande de Gaza, selon le quotidien panarabe *Al-Hayat*.



Cette photo donne une idée de la chaîne humaine d'Israéliens ayant défilé hier de Gaza à Jérusalem.

## Le Maroc a « perdu » 400 terroristes

■ MADRID (AP et AFP) — Le Maroc, foyer de la plupart des individus suspectés dans l'enquête sur les attentats de Madrid, a averti l'Espagne qu'il avait perdu la trace de quelque 400 terroristes islamistes présumés, rapportait hier le quotidien *El País*.

Lors d'une réunion à Rabat au mois de juillet, les autorités marocaines ont informé le juge antiterroriste espagnol Baltasar Garçon que quelque 600 musulmans marocains étaient connus pour s'être entraînés en Afghanistan, dans des camps parrainés par Oussama ben Laden, en Bosnie ou en Tchétchénie, selon le journal qui cite des sources proches de la police et des responsables judiciaires.

Cependant, le Maroc avait à l'œil 200 d'entre eux, personne ne sachant où se trouvaient les 400 autres, ajoute *El País*.

Les responsables espagnols ont re-

fusé de commenter ces informations, mais l'article publié par le quotidien vient soutenir des déclarations faites par le juge Garçon au mois de juillet devant une commission parlementaire espagnole enquêtant sur les attentats de Madrid.

Plus de 50 personnes, des Marocains pour la plupart ont été arrêtés et 16 restent incarcérées dans le cadre de l'enquête sur les attentats de Madrid qui ont fait 191 morts et quelque 2000 blessés, le 11 mars dernier.

Les informations qui précèdent auraient permis au juge Garçon d'affirmer le 15 juillet dernier devant la com-

mission du Parlement espagnol chargée d'examiner la gestion des événements qui ont suivi les attentats du 11 mars à Madrid qu'il y avait au Maroc « entre 900 et 1000 personnes » sévissant dans une centaine de cellules radicales islamistes.

« Je pense qu'il s'agit d'une des principales menaces auxquelles l'Europe est confrontée », avait-il ajouté, suscitant une polémique au Maroc.

Le juge Garçon avait estimé quelques jours plus tard que l'évaluation de ce nombre pouvait être le résultat d'une « confusion », dans un entretien en une chaîne de télévision marocaine.

M. Garçon avait alors admis que « ces groupes ne se trouvent pas nécessairement tous au Maroc. Ils peuvent se trouver même en Espagne ou en Europe où il y a une perméabilité des frontières ».

## L'Australie choisit la fermeté en Irak

BAGDAD (d'après AFP) — Quinze rebelles ont été tués dans des affrontements hier avec les forces irakiennes, soutenues par la Force multinationale, près de Baaqouba, au nord de Bagdad, tandis que les efforts se poursuivaient pour libérer huit étrangers otages en Irak, dont un diplomate égyptien.

L'Australie a annoncé qu'elle ne retirerait pas ses troupes de l'Irak, malgré des menaces d'attentat proférées en fin de semaine par un groupe islamiste, qui se présente comme une branche du réseau terroriste Al-Qaïda en Europe.

Près de la ville rebelle de Baaqouba, à 60 kilomètres au nord de Bagdad, des insurgés ont ouvert le feu hier vers 11 h, heure locale, sur les forces irakiennes qui protégeaient des unités de la Force multinationale, en patrouille dans des fermes de la région.

## QUINZE INSURGÉS TUÉS

Les soldats et policiers irakiens « ont tué 13 rebelles qui les avaient attaqués de l'extérieur de la ville de Bohrouz », au sud de Baaqouba, a annoncé un porte-parole américain. Des soldats américains, a-t-il ajouté, sont venus en aide aux forces irakiennes, face aux rebelles qui ont tiré des « obus de mortier à l'aveuglette dans la ville ».

Le bilan a été porté un peu plus tard à 15 morts chez les combattants rebelles, par l'armée américaine.

L'attaque est survenue peu après une opération de l'armée américaine dans laquelle 15 personnes ont été arrêtées et une cache d'armes découverte près de Mandalay, à l'est de Baaqouba, près de la frontière iranienne.

Cette cache est soupçonnée d'appartenir au réseau de l'islamiste jordanien Abou Moussab Al-Zarqawi, lié à Al-Qaïda, selon les militaires américains.

Les forces irakiennes et l'armée américaine ont été plusieurs fois attaquées à Baaqouba et sa région avant le transfert du pouvoir le 28 juin au gouvernement intérimaire. Certaines de ces attaques ont été revendiquées par le réseau Zarqawi.

Au cours de la fin de semaine, une organisation se faisant appeler le Groupe Al-Tawhid islamique a averti dans Internet qu'elle commettrait des attentats à la voiture piégée en Australie et en Italie si ces deux pays ne retireraient pas leurs soldats de l'Irak.

Le ministre australien des Affaires étrangères, Alexander Downer, a déclaré que son pays ne se plierait pas à ces menaces. Selon lui, elles découlent du récent retrait du contingent philippin d'Irak en échange de la libération d'un otage, et du retrait de l'Espagne après les attentats du 11 mars à Madrid.

Contre l'avis d'une partie de l'opinion, le gouvernement australien a envoyé 2000 soldats participer à l'invasion de l'Irak en 2003, et l'Australie a encore 850 hommes dans la région.

## LE PM ALLAOUI MENACÉ

Les déclarations de fermeté de M. Downer interviennent alors que le premier ministre intérimaire irakien, Iyad Allaoui, en visite samedi à Damas, a exhorté l'Égypte à ne pas renoncer à participer à la stabilisation de l'Irak après la prise en otage d'un diplomate égyptien.

En tournée dans plusieurs pays arabes, M. Allaoui est arrivé hier au Liban. Il est attendu début août au Koweït où, selon une source policière, la police a saisi des documents évoquant un projet d'attentat contre lui planifié pour le 2 août, date marquant le 14<sup>e</sup> anniversaire de l'invasion du Koweït par les forces du régime de Saddam Hussein.

## Khartoum: non à une intervention étrangère

■ LONDRES (d'après AFP) — Le gouvernement soudanais a annoncé hier qu'il refusait une intervention militaire étrangère pour prévenir une catastrophe humanitaire au Darfour, où le bilan total des morts pourrait avoir déjà atteint 50 000 selon les Nations unies.

S'exprimant sur la BBC, le ministre soudanais des Affaires étrangères, Mustafa Osman Ismaël, a jugé qu'une intervention militaire internationale n'est pas nécessaire car son gouvernement « fait tout ce qu'il peut pour désarmer les milices ».

« Pourquoi devrions-nous nous précipiter et évoquer une intervention militaire alors que la situation s'améliore » au Darfour, s'est-il interrogé.

Cette intervention faisait suite à

l'appel à ses partisans lancé par le président soudanais, Omar Al-Béchir, à l'issue de la prière hebdomadaire du vendredi. M. Al-Béchir avait accusé la communauté internationale de « prendre pour cible l'Islam » au Soudan.

Elle a également été relayée par le Congrès national (CN), le parti au pouvoir au Soudan, qui a averti qu'il s'opposerait par la force à toute intervention étrangère et a appelé à la mobilisation générale.

Depuis vendredi, les capitales occidentales ont en effet augmenté la pression sur Khartoum, évoquant ouvertement la possibilité d'une intervention militaire pour faire face à la situation humanitaire au Darfour.

La Grande-Bretagne est prête à envoyer 5000 hommes, a ainsi indiqué le chef de l'armée britannique, le général Michael Jackson, et l'Australie envisage le déploiement de troupes au Soudan dans le cadre d'une éventuelle mission de paix des Nations unies au Darfour.

Vendredi, le président américain George W. Bush avait déjà haussé le ton, exigeant que le Soudan cesse ses violences des milices au Dar-

four et qu'il facilite l'accès des secours dans cette région.

Mais samedi, le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Bernard Bot, a jugé que la situation au Darfour ne montre pas assez de progrès.

Dans ce qui pourrait s'apparenter à un geste de bonne volonté du gouvernement soudanais, une organisation qui lui est proche a annoncé vendredi qu'un tribunal d'exception soudanais avait condamné à mort des membres des milices progouvernementales des djandjawids, reconnus coupables de crimes au Darfour. Et Khartoum a insisté sur le fait que son pays a « besoin du soutien de la communauté internationale ».

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'édition JEAN-MARC SALVET  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Protéger les artistes

La Cour suprême du Canada a tranché : les fournisseurs d'accès Internet, comme Vidéotron ou Bell, n'ont pas à payer des droits d'auteur aux artistes pour le téléchargement de musique par leurs abonnés. Mais les sites Internet, eux, pourraient de leur côté être contraints de verser de telles redevances, a ajouté la Cour. Un jugement qui constitue une demi-victoire pour les artistes, mais qui rappelle aussi la complexité de protéger les idées et le retard du Canada dans sa lutte au piratage informatique.

La SOCAN espérait avoir trouvé la solution miracle en demandant aux fournisseurs d'accès de mettre la main dans leurs poches pour donner des redevances aux artistes, qui essuient des pertes majeures depuis que leurs œuvres sont copiées allégrement dans Internet. Mais la Cour suprême a plutôt décidé que ces fournisseurs n'étaient que des intermédiaires et non des parties prenantes dans la communication Internet et n'avaient donc pas à déboursier de tels frais.

Les juges ont toutefois estimé que les sites Internet pouvaient de leur côté constituer une meilleure cible et être tenus responsables de verser des redevances aux artistes. Mais le problème, c'est que cette solution est plus facile à évoquer qu'à appliquer au quotidien. En effet, comment sera-t-il possible de pincer des flibustiers qui recourent à des serveurs

hôtes basés à l'étranger? Comment pourra-t-on exiger des redevances à des sites Internet qui ont la capacité de changer de noms, de pays, de responsables en deux temps, trois mouvements?

La lutte s'annonce ardue, d'autant plus que le gouvernement canadien traîne de la patte dans son propre combat contre le piratage et ne donne pas suffisamment d'outils aux artistes pour faire respecter leurs droits. Les juges de la Cour suprême ont en effet rappelé que les tribunaux doivent s'efforcer d'appliquer une loi sur le droit d'auteur qui date de plus de 100 ans, à l'heure où le monde est dominé par des technologies que ne pouvaient même pas concevoir les législateurs de l'époque.

Les quelques amendements qui ont été adoptés pour dépoussiérer cette loi n'ont pas suffi à lui donner assez de dents pour protéger non seulement les droits des musiciens, mais aussi les idées et les images des concepteurs de vidéos, de films et de logiciels informatiques, qui représentent maintenant la moitié des téléchargements dans le monde. La machine législative a rapidement été dépassée par l'impact foudroyant de l'avancée d'Internet et le Parlement canadien a beaucoup à faire pour rattraper le terrain perdu.

D'autres pays, comme les États-Unis et l'Australie, ont légiféré pour éclaircir la responsabilité et les obligations des intermédiaires et des fournisseurs de contenu dans Internet. La Communauté européenne a pour sa part adopté certaines directives à ce chapitre, mais plusieurs pays membres refusent de se plier à cet exercice.

Et voilà d'ailleurs le nerf de la guerre. En effet, les législations dans ce domaine ne seront réellement efficaces que dans la mesure où l'ensemble des nations accepteront de participer à la lutte au piratage. Mais lorsqu'on constate que le vol de logiciels atteint 63% en Amérique latine et 71% en Europe de l'Est, contre 23% en Amérique du Nord, on réalise que le monde est encore bien loin d'avoir trouvé un terrain d'entente pour contrer les ravages des pilliers d'idées et de chansons.

Ce constat n'implique pas pour autant que le Canada doive renoncer à livrer son propre combat et se croiser les doigts en attendant la suite des choses. Par respect pour ses nombreux artistes et ses concepteurs d'idées, le pays devrait plutôt devenir un précurseur dans ce domaine et tenter de convaincre la communauté internationale de l'importance de lutter contre le piratage. Mais pour ce faire, il lui faudra montrer l'exemple en commençant par rafraîchir une vieille loi dont l'essentiel a été adopté au moment où le téléphone venait à peine d'être inventé.

### CARREFOUR DES LECTEURS

#### Charlevoix perd un de ses historiens

Le professeur de l'Université d'Ottawa, Roger Le Moine, s'est éteint le 12 juillet dernier. Originaire de La Malbaie, M. Le Moine était issu d'un prestigieux lignage où par son père, Buie Le Moine, se rencontre le journaliste-écrivain Arthur Buies. Il était le neveu de l'écrivain Félix-Antoine Savard. Il est l'auteur d'une courte monographie de La Malbaie parue en 1972 et qui fait encore époque. Roger Le Moine a aussi contribué à un important projet universitaire appelé Charlevoix, un pays de bon sens créé en 1973 à l'instigation de François Bernier qui a permis le dépouillement de plus de 3000 titres bibliographiques. Ce travail a, en quelque sorte, été un peu le précurseur de la *Bibliographie de Charlevoix* dont je suis l'auteur et qui est paru en 1984. En ce 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Société d'histoire de Charlevoix, il faut dire que sans jamais en avoir été membre, Roger Le Moine en demeure néanmoins à son origine. Il faut aussi signaler — pour les résidents du secteur du Plateau à La Malbaie notamment — que s'il existe dans cette localité des rues Jean-Bourdon, Pierre-Soumande, Pinguet-Vaucourt et autres, c'est qu'au début des années 70, à l'invitation de la Ville de La Malbaie, Roger Le Moine a soumis une liste de noms de personnages issus directement de l'histoire locale méritant, à son avis, d'être honorés afin de désigner des artères municipales. Toutefois, il faut le dire, ces appellations demeurent encore aujourd'hui peu expliquées et méconnues. Se trouvera-t-il un responsable municipal soucieux de poursuivre ce projet? Celui-là aura, s'il le veut, un appui total de la Société d'histoire de Charlevoix dans ce beau travail à accomplir!

Serge Gauthier  
 Président de la Société d'histoire de Charlevoix

LE BLOC MISE SUR  
 L'ÉNERGIE ÉOLIENNE...



### ANALYSE

## Un producteur agricole sur trois touché par les négociations à l'OMC

Pierre Marc Johnson

Ancien premier ministre du Québec, l'auteur agit comme conseiller et porte-parole de la coalition de la Gestion de l'Offre, GO5.

La portée des négociations sur les questions agricoles, à l'OMC, sera d'une importance primordiale. La capacité et le droit des pays d'assurer eux-mêmes la sécurité alimentaire de leur population, de préserver leur environnement et l'intégrité de leur territoire et de garantir à leurs agriculteurs une part équitable des revenus du marché y sont en cause. Le Canada doit y jouer un rôle important.

#### L'EXCEPTION AGRICOLE

L'agriculture n'est pas comme les autres secteurs de l'économie : elle comble un besoin essentiel et implique une relation étroite avec la nature. Les aléas d'une libéralisation pure et dure pourraient la voir se détériorer rapidement. Le soutien au monde agricole est généralisé et constant à travers les pays industrialisés : cette solidarité prend des formes diverses. Le danger avec les négociations en cours, c'est la normalisation de ces supports qui pourrait faire perdre au Canada un système qui sert bien consommateurs, transformateurs et producteurs.

En dépit des efforts de l'OMC depuis neuf ans, l'essentiel de la production agricole mondiale demeure destinée à la consommation intérieure des pays. En dépit de la rhétorique libre-échangiste, on continue de pratiquer, en Europe et aux États-Unis, des politiques de soutien massif à l'agriculture. Et ne soyons pas naïfs, ni l'Europe ni les États-Unis ne laisseront garantir leur sécurité alimentaire

intérieure par des pays tiers.

Ainsi, l'Europe, annonce une diminution du soutien des prix, ce que proscrit l'OMC, et elle se dit prête à envisager l'élimination des subventions à l'exportation. Elle annonce en même temps qu'elle compensera ses agriculteurs en leur versant une aide « découplée », c'est-à-dire déliée du volume de production ; cela veut dire qu'en France, le producteur laitier moyen recevra annuellement des contribuables, une somme forfaitaire annuelle de plus de 40 000 \$, qu'il produise ou non. Donc, stabilité du revenu des agriculteurs, baisse des prix de gros des denrées agricoles sur le marché intérieur et maintien de la compétitivité des exportations en dépit de la « réduction » des subventions ; finalement, grâce à la baisse des prix, on se protégera contre les effets d'une baisse des tarifs douaniers.

#### UN MODÈLE AGRICOLE ÉQUITABLE

Au Canada, on subventionne peu l'agriculture. C'est particulièrement vrai dans les secteurs du lait, des œufs et de la volaille où, depuis plus de 30 ans, on pratique la gestion de l'offre. Au Québec, cela touche 9000 producteurs (plus du tiers des établissements agricoles). La gestion de l'offre consiste à planifier la réponse à la demande intérieure pour un produit en s'assurant que nos producteurs y répondront. Pour y arriver, on leur alloue des quotas, ferme par ferme. Ils négocient les prix avec les transformateurs, telles les usines de transformation du lait, et les consommateurs, en bout de ligne, sont assurés de produits de qualité à prix raisonnable.

Pour que le système fonctionne, il faut évidemment imposer des contraintes fortes aux importations. En bout de ligne, le régime répartit équitablement les revenus de vente aux consommateurs entre le producteur de matière première et les transformateurs. Il assure, sans coûts pour le contribuable, un prix équitable et stable aux producteurs agricoles. Ce régime favorise l'occupation du territoire par des entreprises à taille humaine plutôt que des méga-fermes très souvent concentrées près des grands marchés ; il permet le maintien d'une production locale d'aliments, pour le plus grand bénéfice de notre environnement.

La gestion de l'offre est donc un modèle agricole équitable qui représente une solution susceptible d'intéresser d'autres pays, plus particulièrement les économies en croissance et les pays en voie de développement.

#### AMÉLIORATION DU COMMERCE

Les pays signataires de la ronde de l'Uruguay s'étaient engagés à accorder un accès minimum à leur marché, équivalent à 5% de leur consommation intérieure, pour toutes les denrées agricoles. Dix ans plus tard, l'accès réellement consenti rejoint tout juste la moitié de cet objectif. De nombreux pays ne tiennent leurs engagements qu'en apparence : ainsi les États-Unis ont offert à la Jamaïque, producteur laitier marginal, un accès au marché américain de la crème glacée (alors que la Jamaïque n'en exporte plus depuis des années !), bel exemple du type de mesures dilatoires répandues pour contourner les objectifs d'ouverture de marché.

Au Canada, dans la plupart des produits sous gestion de l'offre (lait, volailles et œufs), l'accès réellement consenti aux produits non canadiens est au moins égal et, souvent, il dépasse ses engagements. Plus de 7% de notre marché du fromage et du poulet, et 21% de celui des œufs d'incubation est comblé par des importations. Le Canada a déjà donné ; avant de concéder davantage, il devrait exiger que les autres pays respectent les engagements déjà pris.

Sans des mesures pour contrôler les importations des produits visés par la gestion de l'offre, le système ne peut tenir. Or, on préconise à l'OMC un affaiblissement de ce pilier essentiel à notre régime. Le Canada propose plutôt la mise en place de règles claires et transparentes pour que l'accès minimal de 5% soit effectif dans tous les pays, sans discrimination et sans tarifs, pour tous les produits. On estime que si tous les pays respectaient la règle du 5%, le commerce mondial de l'ensemble des produits agricoles ferait presque doubler (...).

L'inquiétude des agriculteurs du Québec et du Canada est légitime. L'abolition d'un des piliers de la gestion de l'offre remettrait tout en cause. En fait, nous devrions tous être préoccupés, comme citoyens, contribuables et consommateurs, de l'issue de ces négociations commerciales. L'avenir du tiers des producteurs agricoles au Québec, (41% de la valeur monétaire de la production et 50% des emplois directs et indirects dans le monde agricole) est lié au régime de gestion de l'offre. C'est un modèle agricole véritablement équitable qui favorise une agriculture familiale durable, qui épargne le contribuable et profite aux consommateurs.



Au Canada, on subventionne peu l'agriculture, déplore Pierre Marc Johnson. C'est particulièrement vrai dans les secteurs du lait, des œufs et de la volaille où, depuis plus de 30 ans, on pratique la gestion de l'offre, indique-t-il.

# OPINIONS

CHOI ET LA DÉCISION DU CRTC

## Une mesure excessive

Richard E. Langelier

Docteur en droit, l'auteur appartient au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

Il ne fait pas de doute, que le CRTC avait la compétence de rendre la décision qu'il a rendue. L'organisme, qui peut octroyer les licences de radio-diffusion, en respectant les normes fixées par la loi, peut aussi les retirer si ces mêmes conditions ne sont pas respectées.

Il me semble que la caractéristique fondamentale de la décision du CRTC n'est pas le courage qui l'a inspirée, mais bien sa dangerosité pour la démocratie et le pluralisme, et son caractère excessif et malhabile. Mais quels sont les enjeux réels de cette décision?

Il me semble d'abord que cette décision est dangereuse en ce qu'elle prétend combattre un courant politique par la censure, une arme inefficace et conservatrice.

En effet, contrairement à la démagogie galo-pante et insipide des Jeff Filion, André Arthur et de leurs épigones, le contenu essentiel diffusé par ces animateurs représente la défense et l'illustration d'un courant que les politologues associent au populisme de droite, un courant politique qui a toujours existé au Canada et au Québec (lire Diane Vincent et Olivier Turbide, *Fréquences limitées, la radio de confrontation au Québec*, Éditions Nota Bene, avril 2004). Du Crédit social à l'ADQ, l'histoire de ces courants politiques a souvent été marquée par un flirt dangereux avec les idées discriminatoires, homophobes, racistes ou machistes. On a peut-être oublié aujourd'hui les discours enflammés et réactionnaires des Réal Caouette et Camil Samson, qui, sur le fond, se distinguaient assez peu des propos des Filion et Arthur d'aujourd'hui.

Or comment combat-on les idées politiques? Par l'accentuation des discours contraires, en faisant un véritable débat politique, ou par la censure? Il me semble que l'histoire a déjà répondu de multiples fois à cette question.

### VICTIMISATION

En fait, en «fermant le robinet» le CRTC contribue à la victoire de ce courant politique en semblant confirmer la thèse du complot des élites politico-médiatiques contre la liberté et le petit peuple. Elle contribue à victimiser un courant politique, certes détestable, mais dont l'existence traduit le cynisme ambiant à l'égard de la classe politique, un cynisme qui, malheureusement, n'est pas sans raison objective et réelle. Elle permet surtout la mobilisation de ce courant et sa popularisation, comme le montrent les initiatives que n'ont pas manqué de prendre les ténors et mentors de ce courant dans la dernière semaine.

Mais cette décision est aussi dangereuse par le précédent même qu'elle crée et par les effets inhibiteurs qu'elle risque de produire dans le monde journalistique, un monde où, malgré les apparences, les équilibres sont fragiles et les espaces de liberté plus étroits qu'il n'y paraît.

Elle est finalement dangereuse car elle mésestime grandement la liberté d'expression des auditeurs et elle confirme, une fois de plus, l'approche restrictive qui veut que la liberté d'expression soit d'abord celle du locuteur et que tout débat doit se concentrer autour de sa liberté et de la légitimité de l'État de restreindre ou de contraindre son discours.

La décision du CRTC prive des dizaines de milliers de jeunes de l'accès à une musique qu'ils aiment, et ne se limite pas à priver les amateurs de discours racistes ou xénophobes de leur nourriture intellectuelle préférée.

Mais cette décision est aussi malhabile et excessive dans la mesure où sa nécessité non seulement n'a pas été démontrée, mais, qui plus est, elle rompt avec une longue tradition de libéralisme qui a toujours été la marque de commerce de l'organisme de régulation.

Plus fondamentalement encore, un processus de gradation des sanctions doit permettre, comme le veut notre tradition juridique, d'amener la

rectification des comportements fautifs. Décider la fermeture d'une station de radio sur la base des opinions émises est une décision que l'on peut rapprocher de celle du congédiement, en matière de relation de travail, ou à la peine de mort, en matière pénale. Il n'y a pas de retour en arrière possible. D'où la nécessité que cette décision soit limitée aux cas les plus clairs et les plus graves, mais surtout qu'elle ne soit prise qu'après que tous les autres moyens «normaux» se soient révélés inefficaces.

Or, comme Florian Sauvageau et d'autres experts l'ont souligné, la palette des moyens dont disposait le CRTC était bien plus large et permettait de faire comprendre aux propriétaires de la station que la récréation était terminée et qu'ils ne pouvaient plus se fier à la tolérance du CRTC pour faire des profits dans le créneau du discours discriminatoire.

On a beaucoup insisté dans la dernière semaine sur l'insuffisance ou l'inefficacité des moyens de protection des individus face aux attaques injustifiées que leur faisaient subir les démagogues de cette station de radio.

Cette assertion mérite d'être examinée de plus près. Rappelons pour mémoire que le Code criminel canadien interdit aussi la diffamation et en fait un délit, dans certains cas. La Cour suprême du Canada l'a d'ailleurs confirmé il y a quelques années. D'autres moyens sont aussi prévus dans les lois qui interdisent et sanctionnent la discrimination. Tous ces mécanismes sont-ils inefficaces? Si la réponse à cette question devait être positive, cela voudrait dire que nos droits ne sont guère protégés dans la société québécoise. Sans sous-estimer les difficultés et contradictions du monde juridique, les coûts et lenteurs du système judiciaire, le portrait que certains observateurs ont tracé ne correspond pas tout à fait à la réalité. Il me semble qu'on a ici forcé le trait, sans doute pour mieux justifier la décision de l'organisme de régulation.

## Genex a fait déborder le vase

Marc-François Bernier

Professeur à l'Université d'Ottawa, spécialisé en éthique du journalisme, l'auteur est aussi témoin expert dans des causes de diffamation, dont celle opposant Robert Gillet à certains animateurs de Genex Communications. Il publiera, le mois prochain, une deuxième édition de son ouvrage «Éthique et déontologie du journalisme» aux Presses de l'Université Laval.

Ce n'est pas vraiment la liberté d'expression des gens de CHOI que le CRTC vient de freiner, mais bien leur privilège d'exploiter à des fins privées les ondes qui appartiennent au public. Grâce à Internet, tous les animateurs de Genex peuvent continuer à diffuser ce qu'ils veulent, sans se soucier du CRTC, quitte à en répondre devant les tribunaux civils par la suite.

La liberté d'expression est utilisée comme un paravent par les temps qui courent. Ceux qui crient le plus fort cherchent à faire oublier leurs obligations dans une société qui reconnaît la notion de liberté responsable des médias. Ils omettent de rappeler que le jour où ils ont demandé au CRTC la permission d'exploiter les ondes publiques, ils s'étaient engagés à respecter certaines règles du jeu en matière de programmation.

Or, CHOI et Genex n'ont pas respecté leur parole en refusant de se plier aux obligations qui venaient avec leur licence. Ils ont même refusé de respecter leurs engagements pris il y a deux ans au moment du renouvellement. Jusqu'à preuve du contraire, le CRTC n'a fait qu'appliquer des règles connues de tous. Les gens de Genex ont rompu le contrat social mais, comme

tous les chauffards pris en flagrant délit de conduite dangereuse, ils jettent le blâme sur les policiers et la loi.

Par ailleurs, la décision du CRTC ne bafoue la liberté d'expression de personne puisque tous les animateurs de Genex peuvent, dès aujourd'hui, diffuser entièrement dans Internet, un secteur qui n'est pas réglementé. Ils peuvent aussi créer un journal ou un magazine. Ce qu'ils ne peuvent plus faire, c'est exploiter les ondes publiques à des fins commerciales. C'est l'accès à des ondes publiques limitées qui leur est refusé.

Il se peut que la bataille légale que veulent livrer les gens de Genex tourne à leur avantage, quoique cela serait surprenant. Mais sur le plan de l'éthique de la communication et de l'information, ils ont déjà perdu la partie en refusant de se plier aux principes de la rigueur et de la vérité (en diffusant faussetés et demi-vérités), de l'intérêt public (en attaquant parfois la vie privée de certaines personnes), de l'équité (en refusant parfois de reconnaître le présumé d'innocence de gens faisant face à la justice) et de l'intégrité (avec des attaques déloyales).

Certes, Genex et ses animateurs auront droit à un certain appui populaire au cours des prochains mois. Mais tous ceux qui sont prêts à leur accorder une liberté d'expression sans limite (ce qui n'existe dans aucun pays démocratique) ont aussi un devoir de cohérence. Ainsi, ils doivent accepter qu'eux-mêmes, leurs parents, leurs enfants, leurs amis soient l'objet des attaques les plus vicieuses portant sur leurs attributs physiques ou encore sur des aspects de leur vie privée, quitte à y perdre leur réputation. Ils doivent accepter qu'une entreprise privée exploite un bien public appartenant à tous les Canadiens, les ondes, pour attaquer ce que ces mêmes Canadiens ont de plus cher, leur dignité humaine. Je doute qu'ils acceptent une telle chose.

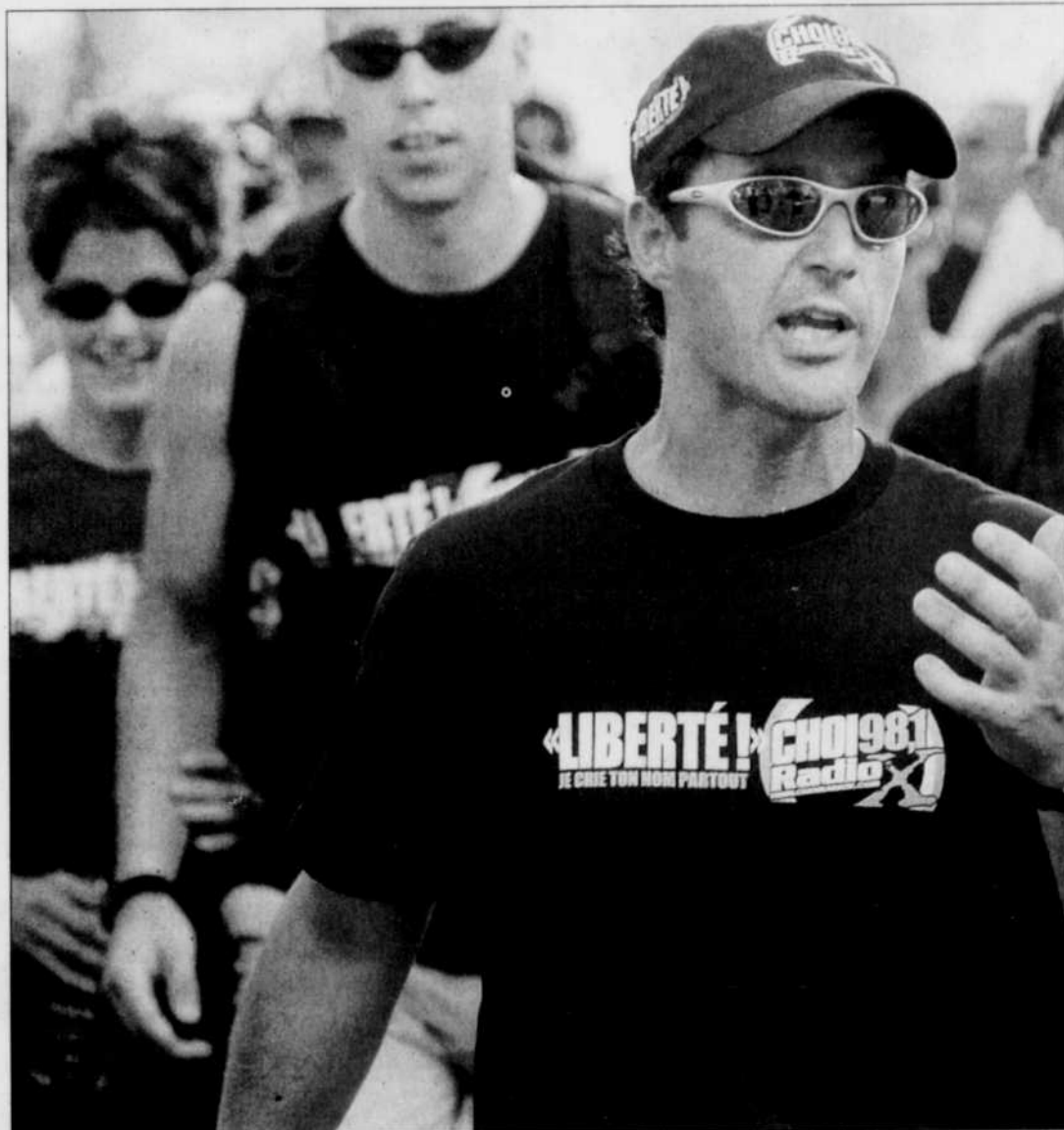
### L'actuel débat émotif sur la liberté d'expression est une diversion, une stratégie d'entreprise

Néanmoins, que des milliers d'auditeurs acceptent d'être l'objet d'un tel traitement et trouvent plaisir à écouter les attaques personnelles de certains animateurs ne justifie nullement de sacrifier les droits fondamentaux d'un seul citoyen refusant d'être la cible de cette violence verbale qui privilégie l'intimidation plutôt que la discussion.

Pour qui est victime de procédés injustes et d'abus de pouvoir, peu importe que la tyrannie soit celle du prince de l'État ou du roi des ondes. Il s'agit toujours d'une agression insupportable.

Sans doute, le CRTC aurait pu trouver des sanctions moins radicales pour les nombreux employés de Genex qui n'abusent pas des ondes publiques. Il aurait pu protéger la vocation musicale de la station et empêcher la vente de publicité pendant les émissions les plus controversées. Mais l'attitude intransigeante des représentants de Genex lors des audiences publiques de février dernier aura sans doute contribué à faire déborder le vase. Cela a convaincu les commissaires qu'il ne fallait attendre aucune modification substantielle de la part de certains animateurs-vedettes. C'est pourquoi Genex est la seule responsable de son malheur.

Ce qui est réellement en jeu ici, c'est uniquement la capacité d'une entreprise privée d'exploiter de façon irresponsable des ondes publiques afin de générer de bons profits et de gros salaires. L'actuel débat émotif sur la liberté d'expression est une diversion, une stratégie d'entreprise.



Des milliers de fans de CHOI-FM ont participé la semaine dernière à une marche de solidarité pour supporter la station et son animateur-vedette, Jeff Filion.

CONCOURS L'ONU ET VOUS

## Rôle essentiel des Casques bleus dans le maintien de la paix

Des centaines d'étudiants d'écoles secondaires et cégeps du Québec ont participé au concours 2003-2004 de l'Association canadienne pour les Nations unies sous le thème *Vivre en sécurité dans un monde en paix*. Quatre étudiants de la grande région de Québec se sont illustrés en gagnant des prix. Aujourd'hui, LE SOLEIL publie le texte d'une étudiante de Charlesbourg. Elle fréquente le cégep FX Garneau. L'an prochain le concours portera sur la contribution canadienne à l'ONU à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de sa création.

Joanie Aubé

Étudiante fréquente le Cégep FX Garneau et elle habite Charlesbourg.

Dans un monde parsemé de cultures différentes et divisé en plusieurs centaines d'entités politiques, il est tout à fait normal de voir des conflits survenir. Malheureusement, la majorité d'entre eux sont sanglants et pénibles pour les populations qui les subissent. Pour cette raison, beaucoup d'hommes chérissent le rêve de pouvoir, un jour, trouver un moyen qui va leur permettre de vivre en sécurité dans un monde en paix.

Pour espérer atteindre cette fin, le monde s'est doté à la fin de la Secon-

de Guerre mondiale, d'un organisme international, l'ONU, dont le but premier consiste justement à maintenir la paix dans le monde. Pour faciliter l'exécution de ce mandat, l'ONU a constitué une force de maintien de la paix, les Casques bleus, durant les années 50, grâce à l'ingénieuse proposition du diplomate canadien Lester B Pearson. Toutefois, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, lorsque les gens remarquent les Casques bleus, beaucoup se demandent en quoi ceux-ci ont-ils prouvé, depuis leur formation, qu'ils étaient essentiels au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

Dès leur création, les Casques bleus ont révélé leur utilité à la face du monde.

D'abord, ils ont surpris par leur capacité à maintenir la paix pendant plus de 10 ans dans la région du canal de Suez, là où une importante crise sur le plan international a sévi en 1956. Ensuite, les Casques bleus possèdent un mandat bien précis et des règles strictes à respecter. En effet, lors d'une mission conventionnelle, ils doivent faire respecter le cessez-le-feu convenu entre les belligérants et ils ne peuvent utiliser leur arme qu'en cas de légitime défense. Quant aux missions dites de deuxième génération, c'est-à-dire celles qui œuvrent dans des pays où il y a des problèmes internes, il est essentiel que les Casques bleus agissent en toute neutralité. Ainsi, il est évident que l'unique but des Casques bleus est de maintenir la paix dans le monde. D'ailleurs, les succès qu'ils ont connus depuis 1956 le démontrent.

En effet, grâce à de nombreuses interventions, comme au Cambodge entre 1991 et 1993 où les Casques bleus ont permis de réaliser des élec-

tions démocratiques pour la première fois de l'histoire de ce pays tout en évitant une guerre civile, les forces de maintien de la paix de l'ONU ont su démontrer que leur rôle est bénéfique, voire essentiel au maintien de la paix mondiale. Toutefois, toutes les missions des Casques bleus ne furent pas nécessairement des réussites totales comme ce fut le cas en Somalie où le manque de volonté politique des parties en lutte, ainsi que les coûts énormes requis pour des opérations somme toute inutiles ont mené l'ONU à se retirer du processus de paix de ce pays. Toutefois, de façon générale, la présence de Casques bleus est bénéfique pour le maintien de la paix.

Si on aspire tous à vivre un jour en sécurité dans le monde, les Casques bleus de l'ONU seront nécessaires pour aider les nations à atteindre ce but. Ces opérations ont démontré jusqu'ici qu'elles avaient généralement un impact positif pour maintenir la paix. Certes, certaines autres, com-

me en Somalie, ont été plus laborieuses et nous devons en retirer une leçon. En effet, il faudrait, dans un monde idéal, que les casques bleus puissent intervenir à leur guise dans les conflits internationaux car s'ils pouvaient sévir contre ceux qui troublent la paix et ce, même sans être en situation de légitime défense, cela contribuerait possiblement à décourager un certain nombre de rebelles d'entreprendre leurs actions, et par le fait même, cela accélérerait le processus de paix, réduisant la durée et le coût de ces missions.

On doit se demander si la création d'une armée mondiale ne serait pas plus efficace pour la paix et la sécurité. Toutefois, il est un peu utopique de penser que cela pourrait se faire et il y aurait sans doute des conflits à l'intérieur même de ce corps d'armée pour des questions relatives au pouvoir. Les Casques bleus restent donc, pour l'instant, le meilleur moyen de maintenir la paix et la sécurité dans le monde.



## GRÈVE DES DÉBARDEURS La municipalité de Havre-Saint- Pierre défend son port

La compagnie Relais Nordik laissait entendre qu'il n'était pas rentable

STÉPHANE TREMBLAY  
Collaboration spéciale

■ HAVRE-SAINT-PIERRE — Le conflit qui oppose la compagnie de transport maritime Relais Nordik aux débardeurs de Havre-Saint-Pierre s'est étendu à la municipalité, qui s'est vue obligée de démentir certaines allégations soulevées par Relais Nordik concernant la viabilité du port.

« Notre port de mer est rentable, contrairement à ce que dit la compagnie », a ainsi rétorqué André Cyr, le directeur général de la localité de 3500 habitants, située à 220 km à l'est de Sept-Îles.

Au nombre des arguments avancés par Relais Nordik dans le bras de fer avec ses 12 débardeurs en grève, la compagnie souligne que le port de Havre-Saint-Pierre est l'un des trois ports de tête de ligne de la desserte maritime de la Moyenne et Basse-Côte-Nord assujettis à la clause de rentabilité.

« Chaque port doit avoir des revenus marginaux supérieurs à ses coûts marginaux. Il doit être suffisamment utile et utilisé par les usagers de la Basse-Côte-Nord et d'Anticosti pour qu'il ait une contribution positive à l'ensemble du service », a expliqué le directeur général de Relais Nordik, Robin Kelleher.

Relais Nordik reconnaît avoir connu des augmentations de plus de 35 % l'an dernier, principalement en raison de l'essor de la construction en Basse-Côte-Nord. Mais, précise M. Kelleher, les revenus n'ont pas augmenté dans la même proportion.

La compagnie, dont le port d'attache est à Rimouski, dit subir « de fortes pressions des autres ports de tête de ligne qui soutiennent que Havre-Saint-Pierre est maintenu artificiellement et subventionné à leur détriment. Si le déficit augmente, la pression sera encore plus forte ».

« C'est faux, rétorque M. Cyr. Les administrateurs des ports de Rimouski et de Sept-Îles n'ont jamais mentionné que le port de Havre-Saint-Pierre était déficitaire et nuisible. La vérité sera connue très prochainement. Nous nous sommes battus et nous continuerons de nous battre pour garder notre port de mer ».

### EFFORTS ANÉANTIS

Avec l'ouverture de la route jusqu'à Natashquan en 1996, le nombre de passagers et le tonnage transbordé ont diminué dramatiquement, donnant ainsi plus de poids aux rumeurs de fermeture du port de Havre-Saint-Pierre. Les leaders politiques et économiques se sont alors mobilisés pour démontrer toute l'importance du port, une pierre angulaire du développement économique de la Minganie.

« Nous sommes extrêmement préoccupés par ce conflit de travail. Nos efforts des dernières années pour augmenter le tonnage et les passagers risquent d'être anéantis par cette grève », déplore M. Cyr.

Sans contrat de travail depuis trois mois, les syndiqués ont débrayé le 30 juin. Représentés par le syndicat des Métallos, ils demanderaient une hausse salariale de 5 % par année, ce qui augmenterait de 15 000 \$, selon eux, la masse salariale. La compagnie parle plutôt d'une majoration de 58 % la première année et de 80 % sur quatre ans.

Un débardeur au port de Havre-Saint-Pierre gagne 17,45 \$ l'heure pour une semaine de moins de 10 heures. Seul le vérificateur-opérateur est permanent. Il gagne 14,30 \$ l'heure pour une semaine de 35 heures.

### EN BREF

#### Le train de la QNS&L de retour

■ Le train de passagers de la QNS&L, une filiale de la minière IOC, a repris du service mercredi dernier. Parti de Sept-Îles à destination de Labrador City et de Schefferville, il était de retour à sa gare de départ vendredi. IOC, qui est frappée depuis une semaine par une grève de ses 1400 employés de Sept-Îles et de Labrador City, avait annulé le départ du train prévu mardi matin en direction de Labrador City. Ce service ferroviaire, qui est subventionné par le gouvernement, est reconnu comme un service essentiel pour les communautés isolées. S.T.

#### De retour dans un mois

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Accusé du meurtre au deuxième degré de Gilles Lavoie, 38 ans, de Cabano, Marcel Leclerc, 37 ans, de Cabano, devra revenir le 23 août au palais de justice de Rivière-du-Loup. Entre-temps, il demeure incarcéré au Centre de détention de Rimouski. Les événements qui lui sont reprochés sont survenus le 8 mai. Lors d'une querelle de colocataires, Leclerc aurait poignardé Lavoie avec un couteau de cuisine. Plusieurs témoins se trouvaient sur place au moment du meurtre. M.L.

## GRÈVE À LA MINIÈRE IOC

# Sept-Îles et Labrador City s'inquiètent déjà

STÉPHANE TREMBLAY  
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Une semaine, jour pour jour, après le déclenchement de la grève des 1400 employés de la minière IOC à Sept-Îles et à Labrador City, leurs concitoyens s'inquiètent des impacts de ce conflit, d'autant plus que les grévistes de cette dernière localité, représentés par le syndicat des Métallos (FTQ), ont décrété le boycott de toutes les entreprises du patelin qui offriront des services ou des biens de consommation courants aux gestionnaires de la compagnie minière durant la grève.

Le maire de Labrador City, Gordon Letto, craint que la grève ne provoque des mises à pied et un exode des citoyens de cette ville mono-industrielle de 9000 habitants située dans la province de Terre-Neuve.

C'est à Labrador City que sont situés la mine, le concentrateur et l'usine de bouletage de la compagnie. En fait, l'économie de la ville dépend presque entièrement de l'industrie minière. Plus de 1000 travailleurs de la mini-

re IOC œuvrent à Labrador City, une municipalité qui est accessible par le train QNS&L (Quebec North Shore and Labrador), une filiale d'IOC.

À Sept-Îles, où se trouvent le port, le chemin de fer et le siège social de la compagnie, le maire Ghislain Lévesque ne compte pas intervenir personnellement. Il souhaite que le conflit sera bref, étant bien conscient que cette grève risque d'affaiblir l'économie de sa municipalité de 28000 habitants surnommée la ville du fer.

Surtout qu'une autre minière de Sept-Îles, Mines Wabush, est en grève depuis le 5 juillet. Les quelque 600 ouvriers refusent les demandes patronales au sujet de la flexibilité des emplois, la sous-traitance et les employés temporaires.

Chez IOC, les points litigieux sont principalement l'ancienneté et la sous-traitance. Dans les deux minières, les syndiqués sont sans contrat de travail depuis la fin février. Présentement, le salaire moyen chez Mines Wabush et chez IOC est sensiblement le même, soit environ 24 \$ l'heure pour une semaine de 40 heures.

Mines Wabush appartient à Stelco, Dofasco et Cliffs Mining Company. Quant à IOC, elle est contrôlée par le géant britannique Rio Tinto, qui fait l'objet d'une campagne internationale menée par des membres syndiqués qui souhaitent contraindre l'entreprise à revoir ses pratiques contestables au chapitre des droits de la personne et des travailleurs.



Labrador City a connu la grève chez IOC en avril 1996 (ci-dessus) et aussi en avril 1987.

BEAUPORT MAZDA

# Liquide

47 PICK-UP  
série B  
0\$ comptant



269\$ mois\*

LIVRAISON IMMÉDIATE

56 MAZDA 3  
16 295\$  
OU location à



199\$ mois\*

## Beauport mazda

585, rue Clémenceau, Beauport,  
Aut. de la Capitale, sortie Seigneuriale

www.beauportmazda.com

667-3131

\* Sous réserve de l'acceptation du service de crédit. Léger comptant exigé de 0 \$ pour pick-up série B et de 2805 \$ pour Mazda 3 à la location 48 mois. Photos à titre indicatif. Détails complets en magasin. Valable pour un temps limité.

SERVICE ET PIÈCES  
du lundi au jeudi  
de 7 h 30 à 22 h  
vendredi  
de 7h30 à 17h30

Réservez  
Le **Bleu du Ciel**  
En ligne

www. **AIR LABRADOR** .COM  
Esprit du vol

418-780-2300

Québec, Montréal, Sept-Îles, Wabush, la Basse-Côte-Nord



**HYUNDAI**

# Des véhicules SANS SOUCI

La meilleure garantie au pays et des offres irrésistibles.



**0%**  
Financement à l'achat jusqu'à  
**60**  
mois sur modèles sélectionnés

« La berline intermédiaire d'entrée de gamme s'étant classée au plus haut rang aux États-Unis pour la qualité initiale. »<sup>††</sup>  
J.D. Power and Associates



**Sonata GL 2004** PDSF DE 22 395 \$\*\*

**0%**  
Financement à l'achat jusqu'à 60 mois

Louez à partir de **209\$\***  
par mois/60 mois  
Comptant de 2995 \$  
0 \$ de dépôt de sécurité

Moteur 2,4 litres à DACT - Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques - Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs - Climatiseur - Régulateur de vitesse - Transmission automatique Shiftronic<sup>MC</sup> - Télédévrouillage avec alarme - Et beaucoup plus.



**Accent GS 2004** PDSF DE 13 295 \$\*\*

Moteur 1,6 litre à DACT - Transmission manuelle à 5 rapports - Deux coussins gonflables - Dossier arrière rabattable 60/40 - Vaste espace de chargement - Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles - Suspension indépendante aux quatre roues - Direction assistée - Et beaucoup plus.

Renseignez-vous sur les mensualités de location de l'Accent GL 4 portes et de la sportive Accent GS 3 portes.

**0%**  
Financement à l'achat jusqu'à 48 mois

**0\$**  
De comptant

Louez à partir de **149\$\***  
par mois/60 mois  
0 \$ de dépôt de sécurité  
Transport et préparation inclus



**Elantra GL 2004** PDSF DE 15 625 \$\*\*

Moteur 2,0 litres à DACT et CVCS - Deux coussins gonflables - Transmission manuelle à 5 rapports - Dossier arrière rabattable 60/40 - Radio AM/FM/CD - Pneus Michelin de 15 po - Suspension indépendante aux 4 roues - Et beaucoup plus.

**0%**  
Financement à l'achat jusqu'à 60 mois

Louez à partir de **159\$\***  
par mois/60 mois  
Comptant de 1995 \$  
0 \$ de dépôt de sécurité  
Transport et préparation inclus

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles NHTSA<sup>†</sup>



**Santa Fe GL 2004** PDSF DE 21 095 \$\*\*

Moteur 2,4 litres à DACT - Transmission manuelle à 5 rapports - Freins à disque aux 4 roues - Roues en alliage d'aluminium de 16 po avec pneus BFGoodrich<sup>®</sup> - Radio AM/FM/CD - Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques - Et beaucoup plus.

**0%**  
Financement à l'achat jusqu'à 48 mois

Louez à partir de **199\$\***  
par mois/60 mois  
Comptant de 2995 \$  
0 \$ de dépôt de sécurité



**Tiburon 2004** PDSF DE 20 495 \$\*\*

Moteur 2,0 litres à DACT, CVCS et 16 soupapes - Transmission manuelle à 5 rapports - Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs - Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques - Phares antibrouillard - Roues en alliage d'aluminium - Pneus Michelin<sup>®</sup> P205/55R-16 - Freins à disque aux 4 roues - Et beaucoup plus.

**0%**  
Financement à l'achat jusqu'à 48 mois

Louez à partir de **249\$\***  
par mois/60 mois  
Comptant de 1995 \$  
0 \$ de dépôt de sécurité  
Transport et préparation inclus



**XG350 2004** PDSF DE 32 995 \$\*\*

Moteur V6 de 3,5 litres à DACT - Freins antiblocage ABS et antipatinage - Coussins gonflables frontaux et latéraux - Sellerie en cuir - Sièges avant chauffants - Toit ouvrant électrique - Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs - Contrôle automatique de la température - Régulateur de vitesse - Transmission automatique Shiftronic<sup>MC</sup> - Glaces, verrouillage et rétroviseurs extérieurs dégivrants à commandes électriques - Et beaucoup plus.

**0%**  
Financement à l'achat jusqu'à 60 mois

Louez à partir de **369\$\***  
par mois/60 mois  
Comptant de 3995 \$  
0 \$ de dépôt de sécurité

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles NHTSA<sup>†</sup>

**LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS**

**7 ans/120 000 km**  
Groupe motopropulseur

**5 ans/100 000 km**  
Garantie globale<sup>†</sup>

**5 ans/100 000 km**  
Assistance routière<sup>††</sup>

GARANTIE COMPLÈTE DE HYUNDAI SANS FRANCHISE.

<sup>††</sup>24 heures, comprenant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

Lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

**HYUNDAI**  
Gagnant

www.hyundaicanada.com

\*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules 2004 neufs suivants : Sonata GL/Accent GS/Elantra GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant/Tiburon/XG350; PDSF à partir de 22 395 \$/13 295 \$/15 625 \$/21 095 \$/20 495 \$/32 995 \$. Taux d'intérêt annuel de 0,64 %/0,46 %/0,03 %/3,90 %/2,95 %/2,59 %, mensualités de 209 \$/149 \$/159 \$/199 \$/249 \$/369 \$ pour 60/60/60/60/60/60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 15 535 \$/8940 \$/11 535 \$/14 935 \$/16 935 \$/26 135 \$. Option d'achat de 7287 \$/3795 \$/4357 \$/8790 \$/6197 \$/9347 \$. Comptant de 2995 \$/0 \$/1995 \$/2995 \$/1995 \$/3995 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour tous les modèles. Prix de location de l'Accent GS et de l'Elantra GL 2004 calculés après déduction du PDSF d'un crédit de location en gros de 1500 \$/500 \$ du fabricant (crédit de location en gros du fabricant pour les modèles Accent GS et Elantra GL annoncés uniquement). Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent, Elantra et Tiburon; en sus pour les Sonata, Santa Fe et XG350. Les frais de préparation peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 \$ par kilomètre en sus pour les Sonata, Santa Fe et XG350. Les frais de préparation peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en additionnel. \*\*PDSF des Sonata GL/Accent GS/Elantra GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant/Tiburon/XG350 2004 à partir de 22 395 \$/13 295 \$/15 625 \$/21 095 \$/20 495 \$/32 995 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 48 mois pour tous les modèles Accent, Santa Fe et Tiburon 2004; jusqu'à 60 mois pour tous les modèles Elantra, Sonata et XG350 2004. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 %/0 % équivalent à des mensualités de 208,33 \$/166,67 \$ pour 48/60 mois. Coût de prêt de 0 \$/0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$/10 000 \$. En optant pour le financement à l'achat des modèles Accent GS ou Elantra GL 2004 annoncés, l'acheteur renonce à l'achat et de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. †La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails. ††La cote de sécurité du conducteur la plus élevée possible lors d'un impact frontal selon les tests de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. †† J.D. Power and Associates, sondage 2004 sur la qualité initiale (2004 U.S. Initial Quality Study<sup>™</sup>) réalisé auprès d'un total de 51 208 répondants aux États-Unis ayant rapporté un problème durant les 90 premiers jours depuis la prise de possession de leur véhicule. www.jspower.com

**Lévi's Hyundai**  
144, rte Kennedy  
Lévis 833-7140

**Hyundai St-Georges**  
10555, Ire Avenue  
St-Georges Est  
Comté de Beauce 228-8814

**Portier Automobiles Inc.**  
100, Napoléon  
Sept-Îles 962-1828

**Luxoto Inc.**  
484, côte Joyeuse  
St-Raymond  
990-0283

**Montmagny Hyundai**  
150, boul. Taché Ouest  
Montmagny 248-7877

**Gaspésie Auto Inc.**  
339, avenue Port-Royal  
Bonaventure 534-2191

**Ste-Foy Hyundai**  
2400, rue Dalton  
Parc Colbert  
Ste-Foy 654-9292

**Rivière-du-Loup Hyundai**  
289, Témiscouata  
Rivière-du-Loup 862-8144

**Rimouski Hyundai**  
375, boul. Ste-Anne  
Pointe-au-Père 724-2231

**Lessard Hyundai**  
659, boul. St-Joseph  
Québec 623-5471

**Boulevard Hyundai**  
40, boul. Comeau  
Baie-Comeau 294-2886

**Vigneau Hyundai**  
1199, chemin de Laverrière  
Étang-du-Nord 986-5006

**Ruby Auto Inc.**  
2272, rue Notre-Dame Nord  
Thetford Mines 338-4665

**Automobiles Hyundai Matane**  
1560, du Phare Ouest  
Matane 562-4444

**Roberge Hyundai**  
545, rue Clémenceau  
Beauport 666-2000

**Garage Jean-Roch Thibeault**  
909, boul. Mgr-de-Laval  
Baie-St-Paul 435-2379

**Nadeau Hyundai**  
680 Main Street  
St-Basile, New Brunswick  
(506) 263-5505